

TOUS CES FILS À LA PATTE !

Ecoutez ce porte-parole syndical. Il s'appelle Théo Chopard. Il signe les éditoriaux de la *Lutte syndicale*, journal de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie et de l'Horlogerie (FTMH). Dans le numéro du 11 janvier, il vitupère contre les socialistes qui veulent quitter le Conseil fédéral : "Une cure d'opposition, c'est du délire". Le PS n'en a pas l'expérience et d'ailleurs "dans notre système politique c'est un terme abstrait". Sorti du gouvernement, le PS n'en deviendrait pas pour autant un parti d'opposition : "Il a trop de fils à la patte. Comme tout le monde dans ce petit pays".

Quand on vous disait que quarante ans de paix du travail, de collaboration gouvernementale et avec le patronat ont étroitement lié les notables socialistes et leurs frères de la bureaucratie syndicale au patronat, les mêmes porte-parole syndicaux nous traitaient de tous les noms ! Aujourd'hui, ils se vantent d'avoir tant de fils à la patte... Et Théo Chopard s'y accroche comme une araignée quand commence à souffler le vent : "Nos réalités sont telles qu'elles nous interdisent – si réactionnaires et moches que puissent être les partis bourgeois et un certain patronat – de lâcher la moindre des positions que nous avons conquises".

Le mot est lâché : nos positions conquises ! Parle-t-il des conquêtes sociales pour les travailleurs ? Il n'en pipe mot. Il aurait de la peine dans un syndicat qui, après des décennies de bonnes relations tissées avec le patronat vient d'obtenir les 40 heures pour 1988 avec baisse de salaire... Même les acquis sont remis en cause : indexation, subventions sociales, sécurité de l'emploi. Alors Chopard joue sur les mots – consciemment. Les acquis, oui, sont faibles, mais les positions, ça c'est des "conquêtes" ! Le siège (échu) de Tschumi au Conseil d'administration de l'ASUAG par exemple : des milliers de licenciements. La présence syndicale dans les caisses de pension : l'épargne des travailleurs gérée pour la capitalisation privée. Les commissions, tribunaux arbitraux, consultations : tout un système pour saucissonner les revendications des salariés avec, en plus "une bonne dose de conservatisme et de timidité helvétique" comme le dit Chopard lui-même.

La clé de voûte de cet édifice, c'est la participation socialiste au Conseil fédéral. Alors Chopard prend peur : se retirer c'est "faire preuve de présomption dans des spéculations hasardeuses", abandonner un "moyen efficace de défendre l'acquis". L'acquis des positions s'entend, qui n'est pas à confondre avec des acquis pour les travailleurs !

Merci Chopard ! Il dit au moins une vérité, crûment : il ne suffira pas que les socialistes quittent le Conseil fédéral pour se débarrasser de tous ces "fils à la patte". Entrer dans l'opposition, c'est secouer toute cette toile d'araignée tissée par le mouvement ouvrier au nom de la "paix du travail", de la concertation sociale. Si nous sommes favorables au retrait des socialistes du Conseil fédéral, c'est justement pour commencer à épousseter tous ces vieux recoins de la collaboration de classe.

La Brèche

la brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale

Avions "renifleurs" :

Qu'avait donc flairé Philippe de Weck ?

Le PS et le gouvernement :



Genève :

Les gros bras racistes de la Sûreté

Le PS et la sortie du gouvernement :

ON EN DÉBAT :

à Lausanne, vendredi 3 février, 20h.15, Salle des Vignerons (Buffet CFF).

Avec : A. Rauber (rédacteur de la Voix Ouvrière, organe du PST-POP); B. Bérout (rédacteur de la Tribune socialiste genevoise, membre du Comité directeur du PSG); C.-A. Udry (rédacteur de La Brèche, membre du Bureau politique du PSO); R. Durussel, député du Parti socialiste vaudois.

Organisation : Parti socialiste ouvrier (PSO).

à Genève, vendredi 27 janvier, 20h.30, Salle du Faubourg.

Avec : A. Rauber (PdT), J. Ziegler (PS), M. Thévenaz (PSO).

Organisation : Parti socialiste ouvrier (PSO).

à Bienne, mercredi 25 janvier, 20h.15, Palais des congrès (salle "société").

Avec : Félicien Morel (PS), Raymond Glas (PS), Jean-Michel Dolivo (PSO).

Organisation : Parti socialiste ouvrier (PSO).

à La Chaux-de-Fonds, mercredi 25 janvier, 20h.15, rue des Terreaux 16 (rez-de-chaussée), local du PSO.

Avec : Pietro Boschetti, auteur d'un mémoire de licence sur la sortie du gouvernement du PS en 1953.

Bois Homogène à Saint-Maurice (VS) :

UNE GRÈVE VICTORIEUSE

Suite à la résiliation, par leur patron, de la Convention collective de travail (CCT) de l'entreprise et à l'absence de compensation du renchérissement en 1982 et 1983, les travailleurs de Bois Homogène (fabrique de panneaux agglomérés) entrent en grève illimitée à partir du 10 janvier 1984.

Les travailleurs et leurs syndicats (FOBB, FCTC) avancent trois revendications principales : renouvellement de la CCT d'entreprise (plus favorable que la CCT nationale de l'industrie suisse du bois), 40 centimes à l'heure de compensation du renchérissement pour 1982-

1983 et la quatrième semaine de vacances dès le 1er janvier 1984.

Le 12 janvier, les travailleurs de Bois Homogène, réunis en assemblée, acceptent les dernières concessions patronales, soit : reconduction de la CCT d'entreprise pour trois ans, 20 centimes de compensation au 1er janvier (plus éventuellement 35 centimes supplémentaires selon les résultats de l'entreprise en fin d'année), garantie de la compensation du renchérissement pour 1985-1986, quatrième semaine de vacances à partir du 1er juillet 1984. Les heures de grève sont payées; elles seront éventuellement à rattraper.

Compte tenu de l'environnement politique (le Valais n'a pas connu de grève depuis 1954), de la double composante syndicale (la FOBB d'une part et la FCTC - syndicat chrétien - de l'autre), les travailleurs de Bois Homogène, unis et déterminés, ont montré qu'il était possible d'enfoncer un coin dans la paix du travail et de faire reculer la direction d'une entreprise d'un secteur parmi les plus durs des métiers du bois.

correspondant

Genève :

LES PACIFISTES OCCUPENT L'UNIVERSITÉ !

Le 17 septembre, au terme des 44 jours de la "marche des femmes pour la paix", partie de Berlin, un camp international pour la paix s'installe sur le terrain de la campagne Rigot, qui appartient à l'Université de Genève. Ce camp, à l'instar de ceux de Greenham Common (Grande-Bretagne), Comiso (Italie) et Stockholm (Suède) est un symbole de la lutte internationale du mouvement pacifiste et de sa défiance active à l'égard des négociations internationales.

Pourtant, cette présence dérange. En particulier le recteur de l'Université, M. Guenin, qui dépose plainte le 23 décembre. Le 28 décembre, la police "nettoie" le terrain de la campagne Rigot.

Manque de pot pour les autorités universitaires : en riposte à leur démenagement, les militants pacifistes décident d'installer leur camp dans l'Université elle-même (elle avait tacitement accepté la prolongation de l'occupation de la campagne Rigot au-delà du 25 septembre) ! Le lundi 15 janvier, l'occupation d'Uni II par le camp international commence, soutenue par le SSP/VPOD, la FOBB, Jeune pour la vie, le Comité paix de Genève, la Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE),

l'Association universitaire pour la paix, le Comité inter-écoles pour la paix, les JSR et le PSO. Une pétition, réclamant "instamment au rectorat de l'Uni de Genève ainsi qu'au Conseil d'Etat du canton de permettre sans tarder aux femmes et aux hommes du camp international pour la paix de s'installer à nouveau sur le terrain de la campagne Rigot" fut lancée. Mardi matin, des centaines de signatures la soutenaient.

Devant la menace d'une intervention policière à l'Uni, annoncée par le socialiste Grobet, chef du Département des travaux publics (dont dépendent les murs de l'Uni), 150 personnes occupent l'Université le lundi à 23 heures, heure prévue pour cette intervention. Le brigadier de police délégué à cette tâche n'était visiblement pas de force pour faire reculer les occupants. Leur détermination a non seulement permis d'éviter une intervention plus massive; elle a également obligé les autorités à reculer, puisque l'installation du camp de la paix à l'Uni est désormais autorisée jusqu'à la prochaine réunion de négociation chargée de trouver un terrain pour le camp international.

La leçon de cette affaire est claire : la victoire n'a pu être obtenue que grâce à une mobilisation active et au large soutien apporté aux militants pacifistes. L'une et l'autre doivent se poursuivre jusqu'au retour du camp pour la paix sur le terrain de la campagne Rigot.

correspondante

Le travail à temps partiel : POUR OU CONTRE LES FEMMES ?

Dans le cadre de la campagne pour les 40 heures, le Syndicat suisse des services publics (SSP/VPOD) organise une série d'assemblées-débats sur ce thème. Avec comme invitée, Marina Hoornaert, une syndicaliste belge (FCTB), qui a participé à la lutte des travailleuses de Bekaert-Cokerill contre le temps partiel imposé par leur patron.

Lausanne, mercredi 8 février, 20h.15, Maison du Peuple, salle 5-6

Bienne, vendredi 10 février, 20h.15, Restaurant de la Fontaine

Une assemblée similaire se déroulera également à Neuchâtel.

Souscription élections nationales : C'EST FAIT !

On y a mis le temps, mais on y est arrivé : la souscription de 25 000 francs, lancée à l'occasion des élections nationales de septembre a atteint son but, puisque au 10 janvier 1984, nous avions récolté la somme de 25 659,60 francs. En voici le détail :

Ancien total au 15 novembre 1983 (La Brèche no 308)	11 895.-
Dr W.H., Schlieren	100.-
H.Sch., Bâle	30.-
T.G., Berne	100.-
Ruedi J., Zurich	10.-
P.P., Berne	100.-
M.W., La Chaux-de-Fonds	50.-
PSO Fribourg	40.-
F., Lausanne	100.-
SAP Winterthur	230.-
SAP Zurich	2 394.-
SAP Schaffhouse	80.-
SAP Olten	343,40
SAP Zoug	92,50
Irene R., Zurich	100.-
R.M., Berne	15.-
D.R., Zurich	15.-
H.L., Aarau	10.-
E., Aesch	5.-
Edy H., Zurich	20.-
A.G., Fribourg	50.-
Ruedi St., Zurich	100.-
B.H., Küttigen	5.-
Cous. Z., Baden	30.-
W.S., Zofingen	15.-
V., Berne	100.-
Heinz R., Rapperswil	200.-
Christina R., Zurich	50.-
Esther W., Zurich	15.-
SAP Berne	100.-
PSO La Chaux-de-Fonds	350,10
SAP Bâle	80.-
SAP Zurich	80.-
PSO/SAP Bienne	200.-
Lorenz J., Bâle	40.-
M., Bâle	40.-
SAP Berne	150.-
PSO Genève	1 000.-
SAP Zurich	140.-
J.Z., Wabern	40.-
SAP Baden	80.-
PSO/SAP Bienne	80.-
SAP Berne	100.-
SAP Bâle	80.-
M.M., Bâle	80.-
PSO/SAP Bienne	140.-
SAP Zurich	160.-
SAP Zoug	500.-
SAP Bâle	80.-
PSO Vaud	100.-
Anton P., La Chaux-de-Fonds	50.-
Heinz O., Bâle	80.-
S.N., Schaffhouse	120.-
G.B., Zurich	100.-
PSO/SAP Bienne	80.-
M.K., Stregelbach	200.-
SAP Berne	150.-
Ernst S., Schaffhouse	20.-
SAP Schaffhouse	80.-
SAP Bâle	80.-
PSO/SAP Bienne	60.-
PSO Neuchâtel	100.-
PSO Genève	712.-
SAP Winterthur	50.-
Andreas F., Frick	100.-
PSO/SAP Bienne	100.-
SAP Berne	845.-
PSL Lugano	1 238.-
PSO Vaud	1 100.-
PSO Neuchâtel	330.-
PSO Vaud	150.-
Total au 10 janvier 1984	25 660.-

Rappelons à nos souscripteurs, que nous profitons de remercier au passage, que nous lançons à partir de ce numéro une collecte pour l'imprimerie du quotidien sandiniste *Barricada* (cf. notre article p. 10). Si donc il leur reste un peu de grenaille au fond des poches...

SOMMAIRE

EDITORIAL	
Tous ces fils à la patte !	1
POLITIQUE	
Philippe de Weck : Un honnête homme	3
Avions "renifleurs" :	
qu'avait donc flairé Philippe de Weck ?	3
Canton de Vaud : Une candidature unitaire de la gauche contre l'austérité	8
Genève : Les gros bras racistes de la Sûreté	8
SOCIAL	
Horlogerie : Non au travail de nuit à Ebauches SA	4
Industrie chimique : Le printemps de Bâle	4
Participation gouvernementale du Parti socialiste : l'USS est divisée	5
Formation professionnelle à Genève : le MPF agit	5
Capitalisme et crise	5
DOSSIER	
Le PS et le gouvernement : au-delà de la sortie	6-7
La sortie de 1953	6
Entretien avec Yvette Jaggi	7
Réponse à Yvette Jaggi	7
INTERNATIONAL	
TUNISIE : Le pain, la crise et le FMI	9
AFRIQUE AUSTRALE : Nouvelle agression sud-africaine	9
République démocratique allemande (RDA) : les femmes pour la paix	10
Brigades de travail pour le NICARAGUA	10
A ÉCOUTER	
Jazz en Suisse ? exemple le BBFC	11
L'ÉVÈNEMENT	
Talbot (France) : Haine raciste et faillite de la gauche	12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

Fr.
6 mois, enveloppe ouverte . . . 22,50
une année, env. ouverte . . . 45.-
une année, env. fermée . . . 55.-
une année, étranger (Europe) . 80.-
abonnement de soutien . . . 100.-

Administration :
La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10 - 25 669

Rédaction :
La Brèche, 3, rue Chaucrau
1003 Lausanne
Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes
Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche, case postale 13, 2500 Bienne 4 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

CONTRE LA RÉPRESSION EN TURQUIE

Le Comité pour l'immigration de Bienne organise le **mardi 7 février**, à la salle Farrel, à 20h.15, une **assemblée publique** autour du récent procès de Fasta (Turquie). Avec Heidi Deneys, conseillère nationale socialiste et déléguée du CEDRI à ce procès.

Solidarité Amérique latine : "JUSQU'À CE QU'ON LES RETROUVE"

Le collectif "Jusqu'à ce qu'on les retrouve" poursuit son action en faveur des "disparus" d'Argentine et d'Amérique latine. Il organise le **jeudi 26 janvier** une manifestation pour les paysans disparus à Lausanne (Place Saint-François, à 17 heures). Au même endroit, à la même heure, le **23 février**, se déroulera une manifestation de solidarité avec les parents des disparus et les associations des Droits de l'homme.

Philippe de Weck :

Philippe de Weck passe pour un banquier ouvert, un honnête homme. Fils du patriciat fribourgeois, héritier d'une petite banque privée, allié par mariage au patriciat genevois, ancien directeur de la plus grosse succursale de l'UBS (Genève), il s'est élevé jusqu'à la tête de la plus grande banque privée de Suisse. Il a quelque peu bousculé la "manie du secret" des banquiers suisses en pratiquant un minimum d'information et s'épanche volontiers sur les considérations morales du métier. Un Banquier suisse parle (éd. Martin Michel, Fribourg, 1983) résume, dans une conversation avec François Gross, rédacteur en chef de La Liberté, les sentences de ce vieux gentilhomme.

"Pour avoir du succès en matière financière, il n'y a qu'une recette valable : l'honnêteté totale." (p. 120)

"On ne peut pratiquer avec joie et succès sa profession que si l'on se trouve dans une situation où l'on n'a rien à cacher sur la nature profonde et vraie de ses activités." (p. 113)

"Nous respecterons la loi jusque dans ses dernières conséquences, quels que puissent en être les effets pour l'entreprise (...). Je crois que c'est un des résultats principaux de mon activité professionnelle que d'avoir pu faire passer cette mentalité dans toute l'entreprise." (p. 50)

Ce n'est guère s'avancer quand on voit combien les lois

Un honnête homme

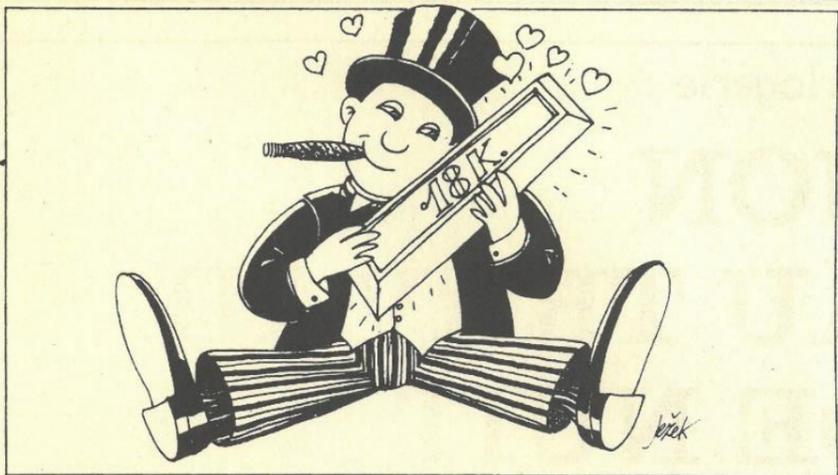
sont souples en matière bancaire ! Il rejette en revanche avec vigueur l'initiative socialiste sur les banques : "Toute la partie sur la collaboration internationale en matière de devises et de droit fiscal est mal pensée, inacceptable au point de vue moral et de nature à exposer la Suisse à de graves conflits internationaux" (p. 64). Pensez : on serait amené à collaborer avec des gouvernements dictatoriaux. Tandis qu'aujourd'hui, explique M. de Weck, un ex-dictateur sud-américain qui avait fait un dépôt à l'UBS de Genève s'est vu refuser ce dépôt : "Il n'a fait que passer par la banque et il est reparti directement ailleurs" (p. 67). Blanchi ?? Du point de vue de la morale, il faut bien entendu s'entendre sur les dictateurs : "Je puis personnellement témoigner, parce que je l'ai connu, que le Shab voulait sincèrement le bien de son pays" (p. 67).

Quel honnête homme ! Et sérieux : "Il faut se voir et discuter avant que les actes ne soient posés et pas seulement après, quand les bêtises sont faites, pour les réparer" (p. 22). Alors, pour "ne rien cacher de la nature de vos activités", avec qui avez-vous discuté avant d'agir, M. de Weck, dans l'affaire des avions renifleurs ?

Les milieux financiers italiens, connais pas ! affirme Philippe de Weck devant la presse le 11 janvier. Or l'UBS entretient de longue date des relations avec ces milieux. Elle a prêté des fonds à Carlos Pesenti pour empêcher l'achat d'Italcimenti (l'une des entreprises de cet homme d'affaires) par le banquier Sindona. Et Le Monde (6 janvier 1984) ajoute : "L'UBS paraît très mêlée à des opérations accomplies par des personnalités italiennes dont l'honorabilité s'est avérée douteuse. L'UBS fut notamment la banque de Sindona, celle de Licio Gelli, maître de la Loge P2. Elle fut également utilisée par Roberto Calvi pour payer, avant sa mort, 20 millions de dollars à Carboni, l'affairiste arrêté pour complicité dans sa disparition."

Calvi est mort, suicidé sous un pont de Londres. Gelli s'est enfui. Sindona est sous les verrous aux USA, Carboni en Italie. Pesenti est aux poursuites. Et Philippe de Weck, qui ne connaît personne, s'occupe de mettre en ordre les comptes de l'Institut des Oeuvres Religieuses, la banque du Vatican éclaboussée par les scandales ! Amen.

M. Thévenaz



Avions "renifleurs" :

Qu'avait donc flairé Philippe de Weck ?

Si l'histoire de Pinocchio était vraie, bien des "renifleurs" auraient aujourd'hui un long nez... Parmi eux, Philippe de Weck. Qu'avait donc reniflé l'ancien directeur de l'Union de Banques Suisses ?

Le désormais fameux contrat entre la société pétrolière française ELF et la Fialma — couverture du comte belge Alain de Villegas, l'introuvable promoteur des "avions renifleurs" — installée à Panama sous la présidence de Philippe de Weck, ouvrait "des possibilités d'affaires intéressantes". C'est ce qu'a admis le banquier suisse devant les journalistes le 11 janvier. Si les avions devaient renifler du pétrole, Philippe de Weck, lui, avait flairé des gros sous !

Un petit service

Mais à l'entendre, il n'aurait fait que rendre service. "Administratif et fiduciaire", précise-t-il. Et, comme tout service bancaire se paie, l'Union de Banques Suisses (UBS) a touché la bagatelle de 28 millions de dollars d'intérêts et commissions (Le Canard Enchaîné, 11 janvier 1984, citant le rapport de la Cour des comptes, p. 128). Un joli pourcentage sur une affaire de 500 millions de francs français ! M. de Weck, qui se vante d'être un banquier ouvert à l'information, n'en a apparemment pas parlé !

L'homme tout désigné

Mais ce coquet pourcentage n'explique pas que le banquier se soit lancé dans l'affaire. Notre homme voit plus grand : "Si vous n'avez pas de dynamisme, si vous n'osez pas entreprendre et prendre des risques calculés, vous ne serez jamais qu'un banquier médiocre" explique-t-il¹. Qu'avait donc subodoré Philippe de Weck ?

Ancien directeur de la succursale UBS de Genève, membre du Conseil d'administration de Renault-Finances, il est l'homme tout désigné des affaires avec la France. Il l'a rappelé récemment au gouvernement Mitterrand : "J'ai fait nouer avec ELF des relations privilégiées avec l'UBS (...). Les relations financières et économiques avec la France ont toujours été au premier rang de mes préoccupations et je continue dans ce sens" (lettre citée par Le Monde, 11 janvier 1984). Dans la concurrence que se livrent les banques pour les grandes affaires de ce monde, Philippe de Weck est l'homme qui a ouvert et entretenu

"d'intéressantes affaires" en France pour l'UBS.

En clair : le banquier suisse n'a pas simplement "offert ses services" à un comte belge farfelu et un chercheur italien d'opérette. Il s'est engagé dans une affaire dont il attendait un joli bénéfice. Si l'expérience avait été concluante, l'UBS se taillait une place de choix dans le marché pétrolier français, avec rendement assuré.

Un risque "calculé"

Il l'admet d'ailleurs : "Tout était exceptionnel : le procédé, l'intérêt, les interlocuteurs, la nature du secret exigé par les inventeurs" (Journal de Genève, 12 janvier 1984). Banquier averti, Philippe de Weck calcule donc ses risques. Il n'engage pas directement la banque, mais lui-même, au travers de diverses sociétés, la Fialma, puis l'omic et tout un réseau d'autres couvertures dans différents pays. La loi suisse est précisément faite pour permettre ce genre d'opérations fiduciaires, qui permettent, en toute légalité de s'engager sans trop de risques. Vis-à-vis d'ELF, M. de Weck ne dira même pas que la Fialma, à qui ELF verse les millions pour la recherche des avions renifleurs, n'a qu'un seul actionnaire, le mystérieux comte de Villegas, et que Philippe de Weck, président de la société, n'agit que comme conseiller fiduciaire de ce dernier. "Cela apparaissait clair et M. Guillaumat (responsable d'ELF) ne m'a jamais demandé qui étaient les actionnaires." (Le Monde, 13 janvier 1984). Ces opérations fiduciaires, dont le Parlement suisse n'a pas voulu qu'elles soient soumises à l'impôt, sont une excellente couverture. Aujourd'hui, M. de Weck peut se défendre de n'avoir été qu'un zélé serviteur fiduciaire tandis qu'il n'a pas à dire où sont passés les millions engagés dans l'affaire, "les liquidateurs de ces sociétés ne l'y ayant pas autorisé". Pour un risque calculé, il est bien calculé... par une législation bancaire qui autorise toutes les souplesses !

La faute au curé ?

Philippe de Weck "blanc comme neige", "honnête homme" — con-

clut en général la presse suisse. Les explications qu'il donne frappent pourtant par ce qu'il ne dit pas. Qui peut croire que l'UBS se soit mouillée pour ces 200 millions de francs suisses ("une somme importante en 1976", de Weck, Le Monde, 13 janvier 1984) sans sérieuses garanties, non pas tant sur le procédé technique mais sur ses supports financiers ? Philippe de Weck s'en est remis à ELF pour les contrôles techniques (qui auraient été truqués), mais nous ne pouvons pas croire qu'il s'en est remis à un comte belge "un peu exalté mais qui m'a paru sincère" pour les garanties financières ! Même si celui-ci a été introduit par un avocat français, Me Violet, lié aux milieux d'extrême-droite et au contre-espionnage français, et un bon père de l'Eglise, le Père Dubois, par ailleurs "honoré correspondant des services secrets français" (Le Canard Enchaîné, 11 janvier 1984).

Toute la faute au curé ? M. de Weck nie tout contact avec les milieux financiers italiens douteux (Sindona, Calvi) comme avec le "groupe politique" de Me Violet (Opus Dei, extrême-droite démocratique). Le comte de Villegas faisait pourtant partie de ce club honorable. Mais surtout, à force de citer des noms, M. de Weck ne les cite pas tous. Il manque par exemple celui de Carlos Pesenti, brasseur d'affaires italien, qui semble avoir appuyé financièrement le comte de Villegas et se retrouve aujourd'hui poursuivi pour un prêt mystérieux à l'IOR (banque du Vatican) et des opérations douteuses révélées par le krach du Banco Ambrosiano. M. Pesenti a d'étroites relations avec l'UBS (Le Monde, 6 janvier 1984) et tout ce beau monde est en "odeur de sainteté" au Vatican. Allez donc renifler de ce côté, vous y trouverez d'excellentes relations. Devinez qui est aujourd'hui chargé de "mettre en ordre" les comptes de l'IOR après les récents scandales ? Un certain Philippe de Weck...

Décidément, faute de pétrole, l'affaire des "avions renifleurs" sent l'encens, l'or... et bien d'autres choses encore. La chimie bâloise va-t-elle bientôt lancer un nouveau déodorant : "Secret bancaire, celui qui dissout vraiment toutes les odeurs" !

Michel Thévenaz

1. Un Banquier suisse parle, Ed. M. Michel, Fribourg, 1983, p. 34.

Horlogerie :

NON AU TRAVAIL DE NUIT À EBAUCHES SA

Si l'année quatre-vingt-deux s'est déroulée sous le signe des licenciements massifs dans l'horlogerie, l'année quatre-vingt-trois fut celle des heures supplémentaires. L'année quatre-vingt-quatre sera-t-elle celle du travail de nuit ? La direction d'Ebauches SA en a la ferme intention, d'autant plus qu'elle ne trouve pas d'obstacle sérieux sur son chemin. Une seule chose la contrarie : les journées n'ont malheureusement que 24 heures.

Car ni l'OFIAMT, ni l'Etat neuchâtelois, ni la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) ne s'opposent vraiment à son projet de faire travailler le personnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Thomke et Cie - grands chefs de l'ASUAG - ne se sont pas fatigués pour trouver une excuse à ces nouvelles mesures : "C'est la faute à la concurrence japonaise". Mais Thomke ne dit pas que les mêmes banques qui ont investi un milliard dans le trust horloger placent aussi leurs capitaux au Japon. En 1982 les banques suisses ont exporté neuf milliards de francs au Japon. La poignée de financiers qui gouvernent l'industrie horlogère place ses œufs dans tous les paniers. Les profits ne connaissent pas de fron-

tières. Mais si certains font des profits, il faut bien que d'autres paient la facture. Bien que concurrents, ASUAG et Seiko (le numéro un japonais) sont d'accord sur un point : c'est aux travailleurs de payer la facture.

La santé des travailleurs n'a pas de prix

Pour rentabiliser les capitaux investis dans les nouvelles machines, Ebauches SA veut les amortir en un temps record. Peu importe au doc-

teur en médecine Thomke si les travailleurs y laisseront leur santé. Et pourtant les nuits sont faites pour dormir. Les meilleures primes ne remplaceront jamais le tort causé à la santé par des années de travail nocturne. Les patrons et les politiciens de droite qui prétendent que c'est le prix à payer pour l'évolution technologique méprisent et trompent les travailleurs. D'abord parce qu'ils ne voudraient jamais travailler eux-mêmes la nuit. Ensuite parce que le travail de nuit n'est pas dû à des raisons techniques mais à des questions de gros sous.

La direction fait du chantage

Ebauches fait une nouvelle fois du chantage à la fermeture de l'usine. Avec cette méthode tous les "acquis" sont remis en cause les uns après les autres depuis deux ans : l'emploi, les salaires, les conditions de travail. Rien ne garantit que demain il n'y aura pas de nouveaux licenciements. Les ouvrières sont les



Interfoto

premières victimes de cette politique patronale. Licenciées massivement hier, elles sont embauchées à des salaires scandaleux depuis quelques mois (entre 9 et 10 francs à l'heure). Aujourd'hui Ebauches SA veut leur soutirer le maximum de travail. La direction le dit ouvertement quand elle justifie l'extension du travail de nuit aux femmes en vantant "leur grande résistance à des travaux monotones et répétitifs" (L'Impartial du 7 janvier 1984) ! Voilà pourquoi le mouvement ouvrier doit s'opposer à cette mesure comme au travail de nuit en général.

La Confédération, garante des profits de l'ASUAG-SSIH

La Suisse a signé en 1948 une Convention de l'Organisation internationale du travail qui interdit le travail de nuit des femmes. Mais les exceptions sont bien sûr toujours possibles. Voilà pourquoi l'OFIAMT

n'a pas hésité longuement avant de signer l'autorisation de travail de nuit pour les usines de Granges et Marin. Seulement la convention prévoit que les autorisations exceptionnelles doivent être soumises aux partenaires sociaux. Le 12 janvier a donc eu lieu à Marin une rencontre à trois avec la FTMH, Ebauches SA et l'OFIAMT.

Si la FTMH s'est déclarée opposée au travail de nuit des femmes, ce ne fut pas pour des raisons de fond. Elle était prête à s'accorder avec Ebauches SA si la garantie lui était donnée que les femmes soient payées au même tarif que les hommes. Quand on connaît les salaires très bas des hommes, Ebauches SA n'a pas à s'en faire. D'autre part le syndicat n'a pas réuni les travailleurs pour les mobiliser. Tout s'est passé dans leur dos. Pourtant ce qui se passe à Ebauches SA concerne tous les travailleurs de l'horlogerie comme naguère l'attaque contre les salaires à Hélios.

J.-P. Mathey

Industrie chimique :

LE PRINTEMPS DE BÂLE

Ces dernières semaines, l'iceberg helvétique de la paix du travail a commencé à fondre un peu dans son coin nord-ouest. Cela grâce aux travailleurs et aux travailleuses de la chimie, à leur syndicat, la Fédération du textile, de la chimie et du papier (FTCP), qui luttent pour leur convention collective et sa réglementation progressiste de la compensation du renchérissement. Après la première assemblée de deux mille travailleurs le 24 novembre et la manifestation de plus de 8 000 personnes du 10 décembre (cf. La Brèche no 310 du 17 décembre 1983), une deuxième assemblée syndicale, regroupant une nouvelle fois environ 2 000 participants, s'est tenue le 5 janvier. L'article ci-dessous, écrit par un militant syndical de la chimie, décrit l'épreuve de force engagée entre les "big boss" de la chimie et les travailleurs et leur organisation.

Les syndicats minoritaires sur la voie de la division

La FTCP ne put répliquer efficacement à la guerre de propagande, surtout lorsqu'elle était menée à l'intérieur des entreprises. Il manquait de contre-information aux mensonges des patrons. Il aurait été urgent, et possible, de convaincre les syndiqués de la nécessité de répondre aux "big boss" par des tracts. Une campagne d'information de la FTCP aurait en outre permis de maintenir une certaine activité et de ne pas laisser se creuser un trop gros trou entre les deux grosses mobilisations.

Procédant comme elle l'a fait, la FTCP perdit toutefois beaucoup de temps pour élargir le front de défense de la compensation aux non syndiqués et aux employés, ou au moins pour diminuer la pression née de ces divisions. La préparation

de mesures de lutte, comme la grève d'avertissement, aurait aussi pu être suivie de manière plus pugnace.

En revanche, les patrons ont agi avec détermination, faisant d'abord passer leur position dans les associations maisons (associations consultatives des employés) puis dans les syndicats minoritaires. Cette attitude, toute de dureté, provoqua colère et surprise.

Le point de vue patronal, absolument inacceptable pour la FTCP, fit déboucher la quatrième phase de négociation sur une rupture de fait des négociations; la chimie n'est depuis lors plus régie par une convention collective. Comme de réelles améliorations de la convention n'ont jamais pu être négociées, les patrons refusant d'entrer en matière, il ne reste plus aujourd'hui qu'à repousser l'attaque portée contre l'essentiel de la convention, à savoir la compensation automa-

tique et rétroactive du renchérissement.

Proposition de négociation de l'Association patronale

1. Des négociations intermédiaires de la compensation du renchérissement sont possibles. S'il n'y a pas accord, la convention est suspendue.
- Par contre :
 - a) une nouvelle allocation familiale (ne concernant que les familles avec enfants) de 100 francs par mois;
 - b) augmentation des allocations pour enfant de 10 francs par mois;
 - c) deux demi-journées de congé en plus;
 - d) augmentation unique du salaire de base de 30 francs par mois.

Les patrons de la chimie ont développé une offensive de propagande extrêmement vigoureuse. Les bulletins d'information internes aux entreprises, destinés à "nos chers collaborateurs et chères collaboratrices" ne reculèrent pas devant les dissimulations, les dénaturations et les mensonges. Leur but : diviser les rangs des travailleurs entre les chefs de famille et les autres (grâce à la proposition d'allocation familiale, cf. encart) et embrouiller tout le monde.

Un pot-de-vin pour liquider la compensation du renchérissement

La proposition de l'association

patronale de la chimie est, exprimée en francs, plus élevée que la compensation du renchérissement de l'année et représente un véritable pot-de-vin pour liquider cette compensation. Exactement comme le prévoyait l'analyse de la Nouvelle Gazette de Zurich (NZZ) en matière de tactique patronale nationale, la compensation du renchérissement est remplacée par un élément de salaire au rendement, même si les patrons de la chimie, en lien avec l'offensive patronale nationale, visent le salaire réel.

Une ambiance combative

L'association patronale avait clairement pris position : pour elle, du moment que la FTCP refusait de céder sur la compensation, il n'y avait plus de quoi négocier. Ce défi a été vigoureusement relevé par les travailleurs et les travailleuses de la chimie. Le succès de la manifestation de décembre a renforcé l'esprit de lutte. La brèche ouverte par les syndicats minoritaires ne put s'élargir.

Le 5 janvier, une nouvelle assemblée syndicale rassembla près de 2 000 participants. L'ambiance était combative et les gens décidés. Ceux qui étaient prêts à céder sur la compensation du renchérissement pouvaient se compter sur les doigts d'une seule main. Cette unanimité combative ne méritait vraiment pas la proposition de la direction syndicale d'accepter un article dit de

crise (cf. encart) dans la convention.

En dépit de cela, les participant(e)s à l'assemblée se préparèrent à la lutte et décidèrent qu'au cas où la proposition de négociation renouvelée du syndicat ne donnerait pas de résultats immédiats, des assemblées d'entreprise seraient convoquées pour préparer des grèves d'avertissement et d'autres mesures de lutte. L'espoir des patrons de voir se diluer la combativité fut cette fois encore déçu. Ils s'étaient déjà trompés à propos de la manifestation de décembre, mettons-les cette fois aussi dans l'erreur !

S. Kurmann

Position de la FTCP

1. Réduction du temps de travail, protection contre les rationalisations, congé-maternité, revendications à propos du travail par équipe.
2. Maintien de la réglementation actuelle de la compensation du renchérissement.
- Toutefois :
 3. Introduction d'un article de crise avec :
 - obligation pour le patron de prouver ses difficultés et donc d'ouvrir ses livres de comptes.
 - possibilité de négociations intermédiaires durant la période conventionnelle en matière de compensation du renchérissement.
 - s'il n'y a pas accord entre les parties, l'Office de conciliation décide définitivement.

Participation gouvernementale du Parti socialiste :

L'USS EST DIVISÉE

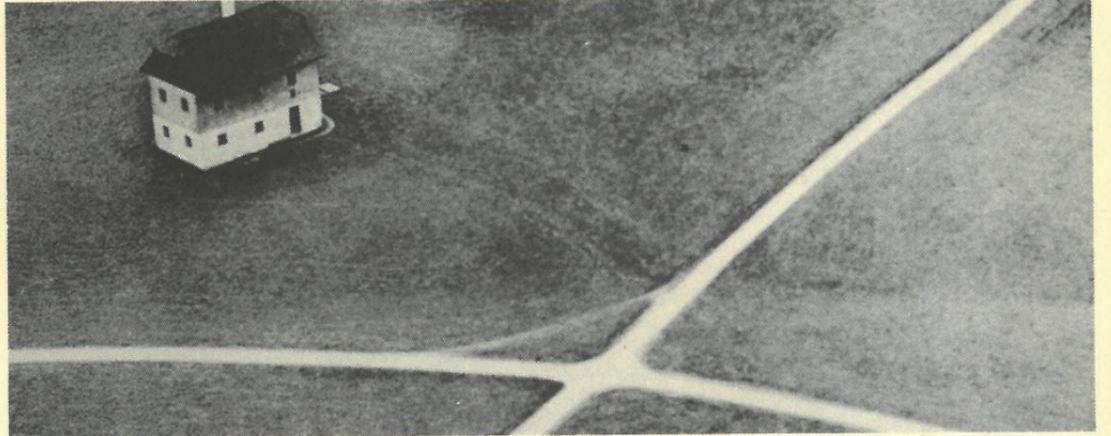
Le Comité élargi de l'Union syndicale suisse (USS) s'est prononcé lundi 16 janvier sur le maintien ou non du Parti socialiste (PS) au Conseil fédéral. Alors que lors de la dernière consultation à ce sujet, en 1929, l'USS s'était montrée unanime pour exiger l'entrée au Conseil fédéral, cette fois-ci les choses se sont présentées différemment.

Dans le vote final, 26 membres du Comité se sont prononcés pour le maintien, 17 contre et 6 se sont abstenus. Si l'on ajoute les abstentions aux voix opposées, on constate que la majorité pour le maintien d'une participation est de 26 contre 23. Il n'y a pas de doute : l'USS est profondément divisée sur cette question. Dans les votes, seules la FTMH (métallurgie et horlogerie), la SEV (Syndicat des cheminots) et la FCTA (commerce, transport et alimentation) se sont exprimées en bloc pour le maintien. La FOBB (bois et bâtiment) était partagée à égalité, de même que le SSP (services publics). Une série de fédérations moins importantes numériquement, comme la FTCP

(textile, chimie et papier), se sont prononcées pour le retrait.

L'essentiel de l'argumentation favorable au maintien résidait dans l'accès accru aux informations, l'influence sur la planification et l'exécution des décisions gouvernementales, la participation aux commissions de toutes sortes et aux conseils d'administration d'entreprises publiques comme la Banque nationale (sic !) ainsi que les effets favorables sur les conditions de travail du personnel de la Confédération.

A regarder cette argumentation de plus près, il est remarquable, mais pas étonnant, de constater à quel point son centre de gravité s'est déplacé. Traditionnellement, la participation gouvernementale était



justifiée par les avantages matériels qu'elle procurerait aux salariés. Il est aujourd'hui difficile de soutenir un tel point de vue avec crédibilité. Car le bilan du travail de Ritschard et d'Aubert est là, évident ! Même du point de vue de l'information, les mauvaises langues disent que les syndicats reçoivent de meilleures informations de conseillers fédéraux bourgeois que des conseillers socialistes. Pourquoi ? Tout simplement parce que les hauts fonctionnaires bourgeois filtrent les informations fournies à "leurs" conseillers socialistes !

La direction de la FTMH ne se prive pas, par contre, de mener une campagne tambour battant pour le maintien au Conseil fédéral (cf. également notre éditorial). Dans l'édition du 11 janvier de son organe en langue allemande, la SMUV Zeitung, elle publie un article de Hans-Peter Tschudi sur le sujet. Que ne doit-on pas lire !

"La décision du PSS de quitter le Conseil fédéral (à cause de la non-élection de Lilian Uchtenhagen, réd.) serait une réaction erronée ! Elle serait comparable au suicide que commet un amant rejeté (sic !)." L'essentiel de l'argumentation de Tschudi réside dans les avantages "décisifs" que la participation future va réserver aux "travailleurs et rentiers AVS", contrairement à un retour à l'opposition.

La discussion dans les organisations syndicales ne fait que commencer. Plusieurs appels différents ont déjà été lancés par des syndicalistes favorables à la sortie du PS

du gouvernement. Ils sont l'expression de la volonté d'action et de débat politique qui se fait jour dans une partie de la base syndicale.

A titre d'exemple, nous publions ci-contre le texte de l'appel des syndicalistes vaudois.

A. Meylan

LETTRE OUVERTE DE SYNDICALISTES DU CANTON DE VAUD AU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU PARTI SOCIALISTE SUISSE

Chères et chers collègues et camarades,

Au nom de bien des syndicalistes qui suivent avec attention les débats de votre congrès sur la participation des socialistes au Conseil fédéral, nous tenons à répondre à la consultation des syndicats que votre parti a souhaitée à ce propos.

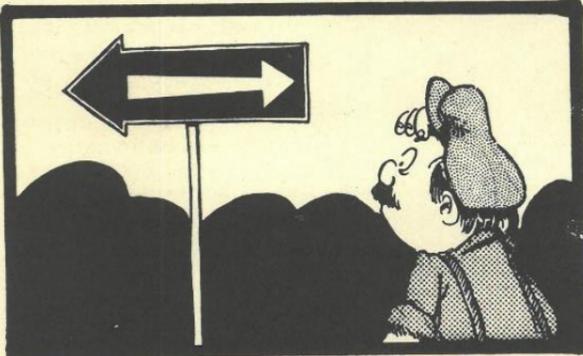
NOUS NOUS PRONONÇONS POUR UN RETRAIT IMMÉDIAT ET CLAIR DES SOCIALISTES DU CONSEIL FÉDÉRAL. Partis bourgeois et patronat n'ont qu'un seul but : imposer leur politique d'austérité. Ils veulent gouverner à ce prix et en faire porter la responsabilité à des magistrats de gauche.

Il est temps de s'y opposer. Dans tous les domaines, nous nous heurtons à la droite et à son gouvernement. Ils s'opposent à l'indexation complète des salaires et des rentes, à la semaine de 40 heures et au maintien des emplois, à une véritable sécurité sociale du type de l'AVS (notamment pour l'assurance-maladie), aux droits de nos collègues immigrés et à l'abolition du statut de saisonnier, à l'application des droits égaux entre les femmes et les hommes, aux droits syndicaux dans l'entreprise, à toute taxation de la richesse et des banques.

Autant d'exemples où nous devons faire front, ensemble, partis, syndicats et associations contre ce gouvernement et sa politique anti-sociale.

Premiers(ères) signataires :

Martine Furtwängler, présidente du groupe CHUV, Syndicat des services publics SSP/VPOD, Lausanne; Blaise Vautier, vice-président de la section lausannoise du Syndicat du livre et du papier (SLP); Gérard Forster, secrétaire de la section du Syndicat du bâtiment et du bois FOBB-Lausanne, Jean-Pierre Allamand, président de la section SSP/VPOD Vaud-Etat, Claude Bersier, syndiqué SLP; Urs Zuppinger, membre du comité de section FOBB-Lausanne; Christian Van Singer, président du groupe enseignant SSP/VPOD; Anne Spagnoli, membre du bureau du groupe CHUV SSP/VPOD, Remy Viquerat, secrétaire de la section FOBB La Côte.



*** CAPITALISME ET CRISE ***

Payer et crever !

La CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine) de l'ONU vient de donner connaissance de son pré-rapport sur la situation économique en 1983 du continent latino-américain. La chute du revenu national par tête d'habitant est de 5,9 o/o. Etranglées par les banquiers impérialistes exigeant le remboursement de la dette (paiement des intérêts), les classes dirigeantes des pays latino-américains ont décidé de diminuer sévèrement les importations (entre autres de biens alimentaires) : moins 39 o/o pour l'Uruguay, moins 26 o/o pour le Pérou, moins 36 o/o pour le Mexique. Et pourtant, en 1982, les importations avaient déjà reculé de 20 o/o en moyenne par rapport à 1981 !

Comme complément à ces mesures, les bourgeoisies latino-américaines, sous la houlette du Fonds Monétaire International (FMI), ont dévalué fortement les monnaies nationales. Un des buts est d'abaisser les prix des produits exportés pour accroître leur volume et augmenter les revenus d'exportation. Parallèlement, les prix des biens de consommation et des services (transports, par exemple) ont grimpé de façon vertigineuse, frappant de plein fouet les travailleurs. C'est à la même vitesse que se sont écroulées les dépenses sociales. Des économies qui plaisent au FMI.

Pour les banquiers impérialistes le résultat est donc satisfaisant : en 1983 30 milliards de dollars (plus de 60 milliards de francs suisses) sont arrivés

dans leurs caisses depuis l'Amérique latine.

Ainsi, les pays latino-américains se sont privés d'importantes ressources financières au plan de la production comme au plan social. En dévaluant, ils ont certes abaissé les prix à l'exportation et augmenté la vente de quelques produits. Mais le résultat est très pervers. En effet, ces pays doivent exporter sans cesse plus de produits pour obtenir la même quantité de biens (machines, tracteurs, etc.) en provenance des pays impérialistes. Les économistes parlent à ce propos d'une dégradation des termes de l'échange.

Enfin, l'exploitation impérialiste — dont le FMI et les banques sont les acteurs les plus visibles — et la crise capitaliste accentuent le chômage et le sous-emploi avec le cortège de misères qui l'accompagne : "Au Brésil, sur 125 millions d'habitants, 40 millions sont sous-alimentés alors que dans la seule ville de Sao Paulo un demi-million d'enfants mangent tout au plus une fois par jour." (La Repubblica, 4 janvier 1984).

Mais un optimisme modéré a repris place dans le saint des saints de la banque impérialiste, après les angoisses de 1982... les Latino-américains paient et crevent.

Etre noir dans l'Amérique de Reagan

Les statisticiens de l'administration Reagan aux Etats-Unis présentent avec satisfaction le recul du chômage depuis la reprise économique du milieu 1983. Il reste encore cependant 9,2 millions

de chômeurs (ils étaient 12 millions au plus haut point de 1982), sans compter le 1,5 million de "découragés" qui ne se font plus inscrire sur les listes.

Il y a cependant un "groupe d'Américains", les travailleurs noirs, qui voient croître parmi eux le nombre de chômeurs. En décembre 1983, leur taux de chômage dépassait 17,8 o/o (contre 17,7 o/o en novembre 1983). La moyenne nationale se situait en décembre 1983 à 8,2 o/o.

Cette donnée n'est certainement pas sans rapport avec les résultats d'une enquête effectuée par le Food Research and Action Center (Centre de recherche et d'action alimentaire). Se fondant sur des statistiques de 36 Etats des USA, cette étude indique que la mortalité infantile est de 19,3 o/o pour les enfants noirs, alors qu'elle se situe à 9,9 o/o pour les enfants blancs. La différence entre le taux de mortalité "de ces deux catégories" s'est accrue de 11 o/o entre 1978 et 1982. Un des directeurs de la recherche, le docteur Arthur Hoytes, a clairement indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une question de race, mais de l'expression des effets de la pauvreté encore plus accentuée par la crise parmi les travailleurs noirs (International Herald Tribune, 7-8 janvier 1984).

Ceci n'empêche pas Reagan d'accroître de près de 15 o/o les dépenses militaires pour 1984 et de s'engager plus profondément dans la guerre contre les peuples du Nicaragua et du Salvador au nom de la "justice et de la liberté".

Burke

Formation professionnelle à Genève :

LE MPF AGIT

Depuis plusieurs années, nombreux sont les jeunes qui ne peuvent entreprendre la formation de leur choix par manque de places d'apprentissage dans les entreprises ou dans les Ecoles de Métiers. Certains jeunes entrent dans la vie active sans formation ou restent "sans activité" pendant de longues périodes.

Or l'initiative cantonale de l'Union des syndicats du canton de Genève déposée en 1974, acceptée par deux fois en votation populaire ayant fait l'objet d'une loi en 1980 (encouragement à la formation et au perfectionnement professionnels — ar. 54), n'a jamais été appliquée en raison d'un recours au Tribunal Fédéral sur un point de détail.

Pourtant, cette loi permettrait de répondre, si elle est appliquée, au manque actuel de places d'apprentissage (extension de l'Ecole des Métiers, augmentation du nombre de places d'apprentissage dans l'économie, etc.).

C'est pourquoi le Mouvement populaire des familles (MPF Genève) a lancé une pétition demandant au Grand Conseil :

— qu'il obtienne du Conseil d'Etat, dans le plus bref délai, la rédaction d'un projet de loi conforme aux attendus du Tribunal fédéral,

— qu'il soit procédé à une évaluation précise du nombre de places d'apprentissage à créer en fonction de la demande et des aspirations des jeunes gens comme des jeunes filles,

— qu'il favorise l'extension de l'Ecole des Métiers en offrant davantage de places, sans concours d'entrée pour les élèves sortant du Cycle d'orientation et répondant aux conditions en vigueur,

— qu'il encourage toutes formes d'apprentissage ouvertes à tous les jeunes, sans discrimination de sexe, de nationalité ou de difficultés scolaires, dans les métiers qui les intéressent.

Appuyée par diverses forces (dont le PSO), cette pétition a déjà recueilli plusieurs centaines de signatures. Renvoyez les vôtres au MPF, 1, rue Etienne-Dumont, 1204 Genève pour fin janvier.

LA SORTIE DE 1953

Le Parti socialiste (PS) a connu une notable évolution avant d'arriver au Conseil fédéral. C'est au congrès de 1929 que le parti, après une longue discussion controversée, accepte, par 324 voix contre 137, le principe de la participation gouvernementale. Mais il faudra attendre 1943, en pleine période d'union sacrée, pour que le premier socialiste, Ernst Nobs, entre au gouvernement. Entre temps, le PS s'était doté d'un nouveau programme (1935) qui, entre autres gâchettes, acceptait la défense nationale, concession indispensable si le parti voulait asseoir un des siens parmi les sept sages. Premier incident en 1953 : le conseiller fédéral socialiste démissionne; mais retour en force des socialistes en 1959 : deux camarades s'installent à nouveau sur des sièges gouvernementaux. La même année, le PS adopte le programme le plus pâle de toute son histoire.

1953 : LA DÉMISSION DE MAX WEBER

Le 7 décembre 1953, Max Weber, seul socialiste au Conseil fédéral, démissionne. Que s'est-il passé ? La veille, peuple et cantons ont rejeté un nouveau régime financier pour la Confédération. Ce projet, fruit d'un pénible compromis (de nombreuses revendications socialistes furent refusées au cours du débat parlementaire), avait finalement trouvé le soutien du PS et de l'Union syndicale suisse (USS). Le principe de l'impôt fédéral direct, déjà inscrit dans le régime transitoire alors en vigueur, était réaffirmé pour 12 ans. Un des credo de la politique financière socialiste était ainsi sauvegardé, ce qui, avec d'autres points secondaires, représentait pour le PS un résultat suffisant.

Max Weber, chef du Département des finances, après s'être battu avec son parti pour ce projet, tire, face au rejet populaire, la conclusion suivante : "En présence du résultat d'aujourd'hui et du rapport des forces à l'Assemblée fédérale, il ne sera plus possible de préparer un projet meilleur, (...) que le projet qui vient d'être repoussé. Or, je ne défendrai ni devant les Chambres, ni devant le peuple, un projet pire, c'est-à-dire moins équitable. J'estime en conséquence que la seule conclusion qui s'impose est de démissionner (...)"¹. Les instances dirigeantes du parti, réunies quelques jours plus tard, acceptent et soutiennent cette démission. Est-ce le début d'une période d'opposition ?

1953-1959 : LE PS DANS L'OPPOSITION ?

La résolution votée par le Comité central à la suite de cette démission nous rassure immédiatement : "La renonciation du PSS à sa représentation au Conseil fédéral ne modifie pas fondamentalement son attitude à l'égard de la politique intérieure et extérieure de notre pays. (...)"². De même, à plusieurs reprises, les dirigeants socialistes répètent sur tous les tons que leur décision ne signifie pas une renonciation de principe à la participation gouvernementale. Au contraire, le PS veut davantage de participation. Autrement dit, oui à la présence au Conseil fédéral, mais avec deux représentants et, si possible, sans le Département des finances. Aussi cette période non gouvernementale n'aboutira-t-elle pas sur une remise en question, même partielle, de la politique de collaboration de classe, mais sur une intégration encore plus poussée de la social-démocratie helvétique dans l'appareil d'Etat bourgeois et son fonctionnement par consensus. Toute la politique réformatrice de cette période va consister à créer les conditions favorables et le rapport de forces nécessaires pour le retour à deux. Mais, encore fallait-il convaincre les bourgeois.

Dans ce sens, plusieurs échéances importantes attendent le PS. Deux sont à retenir : le nouveau régime financier (plan Streuli); le débat anti-atomique. Pour ce qui est du premier point, le régime transitoire en vigueur allait arriver à terme à la fin 1958. D'ici là, un nouveau système devait être mis sur pied. Le contenu du nouveau projet provoquera une confrontation gauche-droite à l'issue de laquelle le PS sort perdant. Malgré la présence d'une initiative socialiste fiscale (plus de 180 000 signatures en quatre mois !!) et une intensive campagne pour le rejet du plan Streuli qui représentait un allourdissement de la fiscalité pour les salariés, peuple et cantons acceptent le 11 mai 1958 ce projet vertement combattu par le PSS et l'USS. La pilule est amère car ainsi la preuve est faite que les partis bourgeois peuvent imposer, contre le PS, leur propre solution en ce domaine. Du coup, les dirigeants sociaux-démocrates tirent le bilan qu'à l'avenir il faudra manifester plus de réalisme.

Concernant le débat anti-atomique, la direction socialiste essaiera d'éviter par tous les moyens une confrontation frontale avec la droite. Le sujet est mis à l'ordre du jour par le lancement, en octobre 1958, d'une initiative réclamant l'interdiction de la fabrication, de l'importation, du transit,



Le PS et le gouvernement :

AU-DELÀ DE LA SORTIE

Le débat est cette fois engagé dans le Parti socialiste (PS), et dans le mouvement ouvrier en général : participer ou non au Conseil fédéral ? Ce n'est pas la première fois que le PSS envisage la chose ! Sortir pour mieux retourner, telle a été la démarche dans les années cinquante que nous rappelons ci-contre. Aujourd'hui, bien des partisans du retrait ne songent pas à autre chose. "C'est la dignité du parti" qui est en jeu, souligne Yvette Jaggi - sans exclure un retour si la droite redevient un "véritable partenaire". Le jeu paraît trop risqué à bien des notables du PS (dont le célèbre pourfendeur de socialistes de gauche Félicien Morel), mais aussi à la majorité des directions syndicales attachées à la paix du travail (voir notre article en page 5).

Mais les circonstances ont changé : la crise et la politique d'austérité avivent les antagonismes fondamentaux entre patronat et salariés. Qu'il le veuille ou non, le PSS devra y répondre. Hors du Conseil fédéral à plus forte raison. Au-delà de la question "sortira, sortira pas ?", c'est l'orientation politique d'ensemble du mouvement ouvrier qui est en question.

de l'entrepôt et de l'utilisation d'armes atomiques et de leurs parties intégrantes. Ce problème placera le PS dans une situation ambiguë. D'une part, plusieurs de ses membres, et pas des moindres, prendront immédiatement fait et cause en faveur de l'initiative; d'autre part, la direction socialiste entame la dernière ligne droite en vue de la rentrée gouvernementale et ne veut absolument pas se heurter à la bourgeoisie sur ce terrain. Il s'agira, dès lors, de circonvenir soigneusement la discussion et les éventuelles actions. Ainsi le PS décidera à son congrès d'octobre 1958 à Lucerne, après un long et houleux débat, premièrement, de ne pas soutenir l'initiative anti-atomique; deuxièmement, de lancer une initiative introduisant le référendum obligatoire en matière d'équipement atomique. Manœuvre de diversion évidente qui réussira pleinement.

1959 : LE RETOUR

La période non gouvernementale s'achèvera par l'adoption d'un nouveau programme. Celui-ci abandonnera tout ce qui de près ou de loin pourrait rappeler une velléité par trop marquée de lutter contre le système capitaliste. Il n'est en fait plus nécessaire de se battre pour le socialisme puisque : "(...) la société se trouve dans une période de

transition du capitalisme au socialisme"³. Bref, la société est acceptée en tant que telle; il ne s'agit plus que de l'améliorer. Le retour aux responsabilités gouvernementales s'inscrit parfaitement dans cette logique. Du reste, pendant sa période non gouvernementale, le PS avait donné assez de garanties du parti "responsable" pour que la droite bourgeoise l'accepte enfin, à part entière, auprès d'elle. Le 17 décembre 1959, le Conseil fédéral est renouvelé (sur les sept, quatre nouveaux sièges sont à repousser). Willy Spühler, candidat officiel du PS, est élu au premier tour. Par contre, le deuxième candidat officiel, Walther Bringolf, président du PS, échouera. Au troisième tour, Hans-Peter Tschudi sera élu à sa place. Comme le fera remarquer un ancien responsable du parti, la non-élection du deuxième candidat officiel aura pour : "(...) unique but de bien montrer au PSS que ses candidats devaient leur élection au bon vouloir des autres groupes (bourgeois)"⁴.

P. Girardet

1. *Le Conseil fédéral sans socialiste*, brochure publiée par le PS, pp. 11 et 12.

2. *ibid.* p. 13.

3. PV du congrès de Winterthur, juin 1959, p. 70.

4. F. Masnata, *Le PS et la tradition démocratique en Suisse*, p. 183.

"LA DIGNITÉ DU PS EST EN JEU"

* ENTRETIEN AVEC YVETTE JAGGI, CONSEILLÈRE NATIONALE ET VICE-PRÉSIDENTE DU PSS.

La Brèche : Helmut Hubacher avait lancé un défi aux bourgeois, en leur disant "votiez Uchtenhagen ou nous quittons le Conseil fédéral". La droite a répondu par une gifle, en disant, avec Yann Richter (président des radicaux) : "c'est nous qui gouvernons". Le Parti socialiste suisse (PSS) ne risque-t-il pas de se déjuger s'il reste au gouvernement ?

Yvette Jaggi : Effectivement, la dignité du PS est en jeu dans cette affaire. Non pas seulement à cause des déclarations du président Hubacher, qui laissait d'ailleurs une porte ouverte pour Hans Schmid, soutenu par un tiers du groupe parlementaire socialiste avant la désignation officielle de Lilian Uchtenhagen. Mais aussi, et surtout, à cause du fait qu'Otto Stich a bel et bien été choisi par ceux qui pouvaient l'élire à eux seuls. Il est assez piquant de penser que les bourgeois ont déjà eu — et auront encore — des occasions de regretter leur choix : Otto Stich ne plaisait pas avec la lutte contre la fraude fiscale, pour l'amélioration des conditions de travail des fonctionnaires, contre les aberrations de la politique agricole, pour une politique active de défense des consommateurs, etc.

Mais tout cela ne change rien au fond de l'affaire, à mes yeux en tout cas et à ceux de nombreux militants et mandataires, qui n'estiment plus possible de collaborer avec des partenaires qui n'en sont plus, et qui ne peuvent même plus se présenter comme des interlocuteurs valables.

* La droite a choisi Otto Stich parce qu'elle veut un socialiste docile à ses exigences politiques. Que conteste le Parti socialiste : l'élection elle-même ou la politique d'austérité du gouvernement ? Peut-on combattre l'austérité en participant au gouvernement qui l'applique ?

— Sur la "docilité" d'Otto Stich, je viens de dire que la droite va devoir très bientôt perdre ses dernières illusions — si elle en a encore.

Quant à la question plus générale sur le fonctionnement effectif du système collégial, elle se pose à tout membre d'un exécutif qui se trouve en minorité sur une affaire prioritaire à ses yeux. Même s'il doit, dans l'exercice de sa fonction, défendre le point de vue de la majorité, il lui reste toujours la possibilité de marquer publiquement la différence. Les conseillers fédéraux bourgeois ne s'en privent d'ailleurs pas davantage que les socialistes.

Quant aux partis gouvernementaux, ils gardent évidemment leur liberté d'appréciation et d'action, et ont souvent pris, par exemple en vue de votations, une position différente de celle défendue par "leur" représentant à l'exécutif.

En bref : on peut fort bien participer à un gouvernement et combattre par exemple sa politique économique ou sociale.

* Sortir du Conseil fédéral, écris-tu dans *Domaine public* (no 170), exige "un immense effort de réflexion et de réorientation rapide du rôle du PSS". Vers quelles priorités ? Le PSS va-t-il, par exemple, appuyer une grève du zèle du personnel fédéral pour les 40 heures et l'indexation complète des salaires ?

— A dire vrai, en parlant de l'immense effort que le PSS devrait accomplir pour assumer les conséquences d'un éventuel retrait du Conseil fédéral, je ne pensais pas d'abord aux priorités de notre action politique : elles sont clairement définies dans le Programme du PSS voté au

Congrès de Lugano en novembre 1982, et, pour le plus court terme, dans les *Objectifs 1983-1987* publiés l'été dernier en vue de la législature entamée depuis lors.

Je pensais plutôt à l'"organisation" de la vie d'un PSS passé dans l'opposition affirmée. Nous connaissons en Suisse un système politique qui exclut l'alternance, typique des démocraties bi-partisanes, modelées par des élections à la majoritaire. Cela veut dire que nous n'avons guère de tradition de l'opposition, pas même à gauche. Le tournant du retrait implique de profonds changements quantitatifs (plus de temps et davantage d'argent pour le parti) et surtout qualitatifs : engagement des militants, méthodes de travail des responsables et mandataires à tous les échelons, réseaux d'information et coordination entre les membres et représentants du PS dans les cantons, les communes, les entreprises, les administrations, les commissions en tous genres, bref, partout.

Un immense effort à coup sûr, à la fois nécessaire et salutaire.



Yvette Jaggi,
vice-présidente
du PSS et
conseillère nationale.

* Sortir du gouvernement, c'est proposer une autre majorité. Avec quelles forces ? Le PSS veut-il promouvoir un large front d'opposition de la gauche, partis et syndicats, pour la défense de l'emploi, des conditions de travail, des droits des femmes, etc. ?

— Avec quelles forces, c'est bien le problème. Le "large front" dont tu parles a manqué pas mal d'occasions électorales de se manifester depuis l'éclatement de la crise au milieu des années septante. D'où le blocage désormais total sur le plan parlementaire, pas seulement fédéral d'ailleurs. Quant à l'exercice de la démocratie directe (initiative et référendum), il exige à un stade ou l'autre cette même majorité populaire qui ne se créera pas du jour où les socialistes quitteront le Conseil fédéral.

On peut dire que les proportions ne font rien à l'affaire : après tout, le 6 o/o de la population vaudoise a bien envoyé à Berne une députation où les représentants de l'agriculture et de la vigne ont la majorité absolue.

C'est donc bien au niveau des méthodes d'action et de combat que la gauche et les salariés doivent revoir leur stratégie, afin que le nombre, et surtout l'union, fassent plus efficacement la force.

"NOTRE PARTICIPATION A EU DU BON"

C'est, en substance, ce que répètent même les socialistes les plus décidés à quitter aujourd'hui le Conseil fédéral. Voyons un peu...

Hans-Peter Tschudi.

Elu par les bourgeois contre le candidat officiel du PSS, il passe maintenant, même pour les socialistes, pour le "père de la sécurité sociale". A son actif :

* **l'escroquerie du 2e pilier** (1972). Au lieu des "pensions populaires" (extension de l'AVS), il impose, avec le PSS, les caisses de pension privées qui capitalisent l'épargne des travailleurs (près de 100 milliards !) dans un système près de deux fois plus coûteux que l'AVS, non solidaire et qui est rongé par l'inflation.

* **le sabotage de l'assurance-maladie** (1974). Le conseiller fédéral socialiste rédige le contre-projet à l'initiative socialiste ! Avec d'étonnants motifs "sociaux" : certes une assurance obligatoire, du type AVS, serait plus sociale, mais le projet socialiste "étend trop la solidarité" et "excéderait les limites d'une politique sociale moderne" (Message du Conseil fédéral, mars 1973) ! Résultat : initiative et contre-projet coulent. On accuse la première de stimuler la surconsommation médicale. On voit le résultat aujourd'hui...

Willi Ritschard.

Le plus populaire des conseillers fédéraux, aussi élu contre le candidat officiel du PS. Il a mis toute sa conviction à plaider les bonnes causes patronales :

* **centrales nucléaires.** Au Département de l'énergie, il plaide pour Gösgen, Kaiseraugst et les intérêts de Motor Columbus, etc. On sait aujourd'hui que le courant électrique produit à Leibstadt coûte deux ou trois fois plus cher que toutes les prévisions d'experts dont il s'est fait le porte-parole.

* **économies budgétaires.** Après les manœuvres de Tschudi, il ne manquait plus qu'un socialiste pour contribuer à rogner des centaines de millions de subventions à l'assurance-maladie ! Sans parler de la TVA, du refus des 40 heures au personnel fédéral, de l'impôt sur les avoirs fiduciaires des banques mis au tiroir...

On pourrait allonger la liste, notamment au Département des affaires étrangères où, de P. Graber à P. Aubert une fidèle continuité anime les magistrats socialistes dans la défense des intérêts de l'industrie suisse d'exportation et une politique "neutre", c'est-à-dire compréhensive, envers plus d'une dictature dans le monde !

Réponse à Yvette Jaggi :

Sortir pour quoi faire ?

Une part importante du Parti socialiste (PS) est favorable à la sortie du Conseil fédéral. Certes, les tirs de barrage ne manquent pas : notables, magistrats — véritables politiciens bourgeois qui font la "vie quotidienne" du parti dans l'appareil d'Etat —, bureaucratie syndicale attachée à la "paix du travail" inconditionnelle. Face à eux, et plus encore face aux milliers de travailleuses et de travailleurs de Suisse, que proposent les partisans du retrait ?

Le document de travail préparé par la direction place d'emblée des garde-fous : il ne s'agit pas de contester le principe d'une participation socialiste à un gouvernement bourgeois, mais seulement les conditions actuelles de son application. Yvette Jaggi le confirme ici : "On peut fort bien participer à un gouvernement et combattre, par exemple, sa politique économique et sociale". Porte ouverte à Otto Stich, qualifié pour la cause d'homme "qui ne plaisait pas" avec les revendications sociales alors que tout son passé prouve l'inverse, notamment comme directeur de choc des vendeuses de la Coop.

Plus de vingt ans passés au Conseil fédéral, et davantage encore dans les exécutifs cantonaux, ont-ils apporté la preuve de ce qu'affirme Yvette Jaggi ? Nullement. Nous en donnons quelques rappels ci-contre. La raison en a maintes fois été soulignée : cogérer l'Etat bourgeois conduit inévitablement les socialistes à placer les "intérêts d'Etat" au-dessus de ceux des salariés, à faire passer les "besoins de l'économie" avant les revendications sociales.

Alors, qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi, comme le dit Yvette Jaggi, les partenaires bourgeois ne sont-ils soudain "plus des partenaires" ? Le document de la direction du PS a dû esquisser une explication, mais n'en tire pas toutes les conséquences. C'est depuis les années 1974-1975, depuis l'entrée dans une période de crise prolongée du capitalisme, que les rapports se sont durcis entre "partenaires sociaux" de jadis. Les limites de la participation gouvernementale éclatent ici au grand jour : les fluctuations de l'économie capitaliste dictent les rapports entre classes plus fortement que tous les beaux principes sur la "collaboration sociale" ! Ce qui apparaissait possible en période de haute conjoncture — des réformes sociales qui n'étaient que les mièvettes de la croissance économique pour les salariés — devient impossible quand le patronat doit durcir l'attaque contre les salariés pour maintenir sa capacité concurrentielle.

Yvette Jaggi — ni la direction du PSS — n'abordent ouvertement cette question. Il ne s'agit pas de changer de politique, dit-elle en rappelant les Congrès du parti, mais de repenser les méthodes d'action, une fois dans l'opposition. Certes, un parti qui a somnolé dans les couloirs du parlement et des gouvernements a besoin d'un coup de fouet pour s'affirmer dans l'opposition. Mais une initiative populaire et deux référendums par an ne font pas encore une politique ! Pour défendre quoi, encore une fois ? Prenons un exemple : péniblement, avec notre aide, le PS a fait aboutir l'initiative sur le droit de référendum en matière de dépenses militaires. Mais il vote toujours les monstrueux crédits d'armement. Va-t-il cette fois s'y opposer, oui ou non, au profit des dépenses sociales ?

Sortir du gouvernement fédéral, oui. Comme des exécutifs cantonaux d'ailleurs où la politique d'austérité bourgeoise n'est pas moins vive. Le socialiste vaudois Duvoisin en est un récent exemple. Mais sortir nécessite une réelle politique alternative, qui mette en question la logique du capitalisme au lieu de l'admettre comme inévitable. La défense de l'emploi dans une situation de profondes reconversions industrielles ne s'arrachera pas par quelques "plans sociaux", ni par la seule réduction du temps de travail. Contre le pouvoir des banques, la gauche doit avancer, au-delà des revendications immédiates, la nationalisation des secteurs industriels concernés, pour permettre des reconversions avec maintien des emplois. En matière écologique, la défense du cadre de vie exige également des réponses qui mettent en cause les vrais responsables et la logique du profit privé.

Développer une telle alternative dans l'opposition commence par des actions immédiates, sur les revendications sociales les plus urgentes. Pour unir les forces du mouvement ouvrier, politique et syndical, indépendamment du gouvernement. Ce n'est pas cet "immense effort" que propose le PSS. Alors sortir pour retourner ? A la différence des années cinquante — dont nous rappelons les circonstances dans ce dossier — nous ne sommes plus en période de croissance économique ! C'est bien ce qui risque de secouer le PSS plus durement que les efforts internes pour "redonner vie" à ses militants.

M. Thévenaz

Canton de Vaud :

UNE CANDIDATURE UNITAIRE DE LA GAUCHE CONTRE L'AUSTÉRITÉ

Lundi 16 janvier, le Parti ouvrier et populaire (POP) et la section vaudoise du Parti socialiste ouvrier (PSO) ont déposé pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat vaudois des 25 et 26 février une liste d'"Entente populaire contre l'austérité (POP, PSO)", portant la candidature de Verena Berseth, 39 ans, blanchisseuse à Renens et députée. Cette candidature est soutenue par le Parti socialiste vaudois (PSV) et Alternative démocratique (AD). L'Entente populaire contre l'austérité, disposant de l'appui de l'ensemble de la gauche, défendra les intérêts des milieux populaires, des salariés contre la politique antisociale du candidat radical de l'Entente bourgeoise.

"Marquer une volonté de résistance face à la politique de la droite et du patronat"

Tels sont les termes du premier communiqué commun du PSO et du POP annonçant la constitution de la liste d'Entente populaire contre l'austérité. Les thèmes développés durant cette campagne et figurant dans la plate-forme de cette liste sont :

* le refus des mesures d'austé-

rité de la droite qui frappe la population;

* le rejet des licenciements et la lutte contre le chômage;

* le développement des droits sociaux : réduction du temps de travail à 40 heures par semaine; pleine compensation du renchérissement; rejet du blocage du personnel; égalité entre hommes et femmes;

* le financement de ces mesures sera exigé dans la perspective de faire payer les riches, de lutter effi-

cacement contre la fraude fiscale. S'y ajoute également le refus des budgets militaires;

* le refus de l'entreposage des déchets radioactifs à Ollon, contre les centrales nucléaires et pour la protection de l'environnement;

* s'agissant d'une candidature à l'exécutif, la candidate affirmera face à la collégialité, la primauté de sa responsabilité face à ses électeurs."

L'Entente populaire et ouvrière, une première dans le canton de Vaud !

La campagne de l'Entente populaire contre l'austérité se situe dans le prolongement de la manifestation de rue du 5 décembre 1983 à Lausanne, qui avait réuni plus de 700 personnes, à l'appel de toutes les organisations politiques et syndicales de gauche, pour protester contre les mesures d'austérité votées par le Grand Conseil (blocage

de l'effectif du personnel, garantie de la compensation du renchérissement limitée à 2 o/o, prise en charge par les patients d'une partie des frais de pension en cas d'hospitalisation).

A la suite de l'élection du radical Delamuraz au Conseil fédéral, le PSO vaudois avait fait publiquement la proposition d'une candidature unitaire de la gauche contre l'austérité. Le POP a donné son accord. Alternative démocratique (AD) avait fait dépendre sa participation de celle du PSV. Le PSV, lui, a fait le forcing pour trouver une candidature propre, en particulier pour avancer celle d'Yvette Jaggi. Il y a renoncé définitivement lors de son congrès tenu à Epalinges le 14 janvier. D'une part, parce que Yvette Jaggi n'était pas d'accord d'être candidate, d'autre part, parce que le PSV "reconnaissait la proportionnalité existante aujourd'hui au Conseil d'Etat (trois radicaux, un libéral, un PAI-UDC, deux socialistes)". Sur cette base, un mot



Verena Berseth, blanchisseuse et députée, candidate de l'Entente populaire contre l'austérité (POP-PSO).

d'ordre de "liberté de vote", soutenu par les notables du PSV, a recueilli 76 voix, 119 délégués se prononçant heureusement pour le soutien à Verena Berseth. AD annonçait alors son appui à la candidature de l'Entente populaire contre l'austérité "sans trop de conviction et sans avoir envisagé de participer à l'élection partielle au Conseil d'Etat qui n'offre que peu de perspectives de changement"... (sic).

Les péripéties de ces premiers pas unitaires s'expliquent par la rapidité du changement des rapports entre les partis de gauche dans le canton. En effet, il y a six mois à peine, le PSV et le POP concluaient un apparentement de listes pour les élections au Conseil national refusant tout apparentement avec le PSO et AD. Cette dernière s'opposait alors à un apparentement avec le PSO seul, empêchant ainsi l'élection au Conseil national de Anne-Catherine Menétrey.

Suite aux décisions du PSV et de AD de soutenir la candidature Verena Berseth, la liste d'Entente populaire contre l'austérité (POP, PSO) a lancé un appel "à toutes les personnes intéressées, en particulier les membres d'organisations ouvrières et populaires à soutenir activement notre campagne. Des comités de soutien larges à la candidature de l'Entente populaire contre l'austérité seront mis sur pied dans tout le canton pour battre en brèche la politique radicale".

Le PSV et sa participation au Conseil d'Etat

Les commentaires de la presse vaudoise radicale et libérale sur le soutien du PSV à la candidature de l'Entente populaire contre l'austérité (POP, PSO) mettent le doigt sur le dilemme dans lequel se trouve ce parti, le plus fort - électoralement - de la gauche vaudoise. Sous le titre "ambiguïté socialiste", le commentateur de la Gazette de Lausanne parle "d'une volonté de revanche à l'échelle cantonale" par rapport à la non-élection de Lilian Uchtenhagen; quant à la Nouvelle Revue, radicale, elle ne cache pas son jeu, en évoquant la possibilité de bouter dehors un des deux conseillers d'Etat socialistes en place. Le PSV se trouve ainsi obligé - retrait du Conseil fédéral ou non - à se définir de plus en plus : soit il respecte les règles du compromis avec l'Entente bourgeoise, c'est-à-dire se faire en fait le porte-parole de sa politique d'austérité, soit il participe à l'action unitaire de la gauche contre la politique bourgeoise.

Face à la crise et à l'offensive de l'Entente vaudoise, la nécessité de cette unité est toujours plus ressentie parmi les salariés. La campagne de l'Entente populaire contre l'austérité (POP, PSO) représente une occasion pour amplifier une telle volonté d'unité. Le PSO vaudois y contribuera, dans la mesure de ses forces.

Jean-Michel Dolivo

Genève :

Les gros bras racistes de la Sûreté

* DES CANDIDATS À L'ASILE VICTIMES DE BRUTALITÉS POLICIÈRES.

Les élections nationales de l'automne passé ont exprimé un certain succès électoral des mouvements nationalistes xénophobes. Succès qui traduit sur le plan politique le regain de faveur que connaissent en Suisse les idées estampillées de l'emblème national.

A Genève, cette tendance se manifestait déjà au printemps 1983 lors des élections municipales. Elle avait alors suscité la mise sur pied de la candidature de Marlène Dupraz au Conseil administratif de Genève, destinée à contrer la campagne électorale de Vigilance menée à coups de slogans racistes. Ajoutons à ce tableau la votation sur "les naturalisations facilitées" et la récente adoption par les Chambres fédérales de la révision du droit d'asile et l'on comprendra que les partisans d'un durcissement, voire d'une politique musclée, à l'égard des immigrés et des candidats à l'asile croient pouvoir disposer d'une large marge de manœuvre. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'attitude inadmissible, scandaleuse et sans fondement légal observée par les autorités policières qui ont empêché l'entrée en Suisse de personnes d'origine chilienne, qui voulaient rendre visite en fin d'année à leur parenté demeurant en Suisse.

La Police de sûreté genevoise, qui s'en étonnera, est également atteinte par la gangrène. En effet, l'Association contre le racisme et la xénophobie a été alertée au sujet des agissements de la Police de sûreté envers un certain nombre de candidats à l'asile d'origine zairoise.

Les méthodes particulières de la Sûreté

A ce propos, les faits suivants

nous ont été relatés.

En décembre, après s'être assuré le concours d'un délateur, la Sûreté genevoise a entrepris d'interroger une douzaine de candidats à l'asile zairois, certains d'entre eux ayant déposé leur demande depuis deux ou trois ans.

Elle débarque chez eux vers 6 heures du matin sans mandat d'amener ou de perquisition et elle les emmène de force dans ses locaux pour y procéder à des

interrogatoires qui dureront jusque vers 16-17 heures. Les personnes interrogées sont injuriées et lorsque leurs déclarations ne concordent pas avec la version policière, elles sont tabassées (la police avertit d'ailleurs que les coups qu'elle donne ne laisseront pas de traces pour éviter une dénonciation ultérieure).

La police, qui les soupçonne d'être de "faux réfugiés" ayant bénéficié d'une filière pour entrer en Suisse, use de menaces et d'intimidations pour leur extorquer des déclarations qui corroborent ses thèses. Pendant l'interrogatoire, elle leur fait signer un papier devant leur permettre de mener des perquisitions. Elle saisit certains documents et brutalise ceux qui s'aventureront à aller les rechercher à la police.

Suite à cela, les personnes interrogées, constatant que plusieurs d'entre elles avaient subi le même traitement, cherchent à réagir en informant les institutions concernées et en prenant des contacts pour mettre sur pied une manifestation visant à dénoncer ces faits. C'est alors que la police intervient en téléphonant à certains d'entre eux pour les dissuader d'organiser une manifestation et pour connaître les "meneurs". En outre, la police

téléphone aux employeurs des candidats à l'asile qu'elle vise pour les informer des soupçons qu'elle nourrit à leur égard et les discréditer.

Réagir vite et fort

Ces faits extrêmement graves doivent être rapidement rendus publics et dénoncés pour mettre un terme aux méthodes utilisées par la Sûreté contre certains groupes de demandeurs d'asile. C'est à cette fin que l'Association contre le racisme et la xénophobie a fait appel à toutes les organisations politiques du mouvement ouvrier ainsi qu'aux organisations syndicales et humanitaires pour mettre sur pied une action de protestation et demander entre autres l'ouverture d'une enquête publique. L'Association entend également se constituer partie civile pour porter plainte contre la police de Sûreté.

Le Conseil fédéral prétendait que la révision du droit d'asile ne porterait pas atteinte à l'essence du droit d'asile en tant que telle et qu'il s'agissait d'une amélioration de la procédure. On ne peut que constater que la première affirmation est fautive, à nous de montrer que nous ne voulons pas de "l'amélioration de la procédure" imaginée par la Police de sûreté genevoise.

Walsler

Tunisie :

Encore une fois, le président à vie Bourguiba, le "Combattant Suprême", aura réussi à sauver sa mise. Après les émeutes qui ont ravagé la Tunisie entière, Bourguiba a suspendu l'augmentation des prix du pain, des pâtes et de la semoule qui les avait provoquées. Ce qui ne fait que repousser le problème, la crise, économique, financière et sociale restant ce qu'elle est. Il y a certes des aspects proprement tunisiens à ce soulèvement populaire, comme la sénilité avancée de Bourguiba, la farouche lutte de cliques qui se livre pour sa succession, le voisinage ombrageux de la Libye du colonel Kadhafi, etc.

L'essentiel est cependant ailleurs, car le cas de la Tunisie risque fort de se répéter, sous une forme ou sous une autre, dans de nombreux pays sous-développés. Si dans les pays capitalistes occidentaux, la crise est synonyme d'austérité, de chômage et d'apparition de poches de misère, dans les pays du Tiers Monde, ce n'est plus de poches, mais d'océans de misère dont il faut parler. La crise y met à nu toutes les illusions de la prospérité dans la dépendance et elle fait apparaître crûment le formidable dénuement social de ces pays. La Tunisie passait, il y a peu encore, pour s'être relativement bien développée économiquement : le "relativement" cachait simplement un taux de chômage de 20 o/o, des salaires minimaux industriels de 300 francs mensuels,

Le pain, la crise et le FMI

de larges masses paupérisées dont le seul espoir de se nourrir quotidiennement résidait justement dans le bas prix du pain, des pâtes et de la semoule.

Pourtant experts économiques tunisiens, envoyés de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) sont d'accord : pour réduire la dette extérieure de la Tunisie (plus de deux milliards de francs de déficit du commerce extérieur de janvier à octobre 1983), il faudra diminuer sévèrement les subventions du pain et des autres produits de base. C'est-à-dire condamner des centaines de milliers de gens à la famine. Les émeutes de Tunisie prennent ainsi place dans une longue chaîne de protestation des peuples affamés par la politique d'austérité dictée par le FMI, du Pérou à l'Égypte, de la Bolivie au Maroc, pour ne citer que ceux-là. Club des Dix, FMI, Banque Mondiale, autant de noms désignant les rapaces du capitalisme et de la finance internationaux. Autant de cercles fermés d'affaires, dans lesquels la Suisse, conformément à sa vocation humanitaire, demande à entrer... (cf. La Brèche no 310 du 17 décembre 1983). Et Reagan ajoute une touche finale et cynique au tableau, en accordant pour cette année 22 millions de dollars d'aide économique à la Tunisie contre 140 millions d'aide militaire !

En un certain sens, les masses tunisiennes ne se sont pas trompées d'ennemis en attaquant et en détruisant les symboles à la fois de l'Occident capitaliste et de l'enrichissement des affairistes tunisiens. La montée de l'intégrisme islamique n'explique pas tout; et surtout, elle n'est pas une cause, mais bien un effet. Un effet de l'échec du développement économique axé sur l'intégration la plus poussée au marché mondial et à la division internationale du travail : pour les masses pauvres de Tunisie, l'Occident n'a finalement apporté qu'un peu plus de misère et un énorme choc culturel. Comme cet échec est aussi celui des équipes dirigeantes, il est également celui de leur discours laïque, de leur référence — même verbale — au nationalisme arabe des années soixante, de la lutte pour l'indépendance. Si la poussée de l'intégrisme islamique n'épargne par le Maghreb, la cause en est moins dans le financement — à coup de millions de dollars — des réseaux intégristes par les États pétroliers arabes, que dans la volonté des masses de ces pays de retrouver une identité nationale, dans la résistance aux plans d'austérité occidentaux et loin du modernisme laïque et pro-occidental de gouvernements discrédités. Rien ne dit que ce premier réveil du nationalisme n'ira pas largement au-delà du simple respect de la tradition coranique.

Eric Peter



Les troupes sud-africaines pénétrant en Angola.

Afrique australe :

Nouvelle agression sud-africaine

"Des raids répétés dans les provinces du sud et du sud-ouest de l'Angola ont abouti à la création d'une zone-tampon de 200 à 250 km dans laquelle les troupes sud-africaines et de l'UNITA (organisation de guérilla pro-américaine soutenue par le régime raciste de Prétoria, réd.) sont libres d'opérer." (South African Review, Braamfontein 1983, p. 41)

Ce seul fait souligne la modification qui est intervenue dans le sous-continent d'Afrique australe depuis quelques années. Le régime sud-africain, confronté à la naissance d'États africains indépendants sur ses frontières et à une recrudescence de la résistance intérieure, s'est lancé dans une politique de déstabilisation militaire et économique du sous-continent.

Les résultats de cette politique ne se sont pas fait attendre. Ils ont été aggravés par la sécheresse et la crise économique qui frappe la région.

Dans chaque pays soupçonné de soutien aux mouvements de libération ANC (Congrès national africain) et SWAPO (Organisation de libération des peuples du sud-ouest africain, Namibie), les Sud-africains sont intervenus militairement.

Au Mozambique, des raids militaires sud-africains ont été menés régulièrement depuis janvier 1981. L'économiste réputée Ruth First fut assassinée à cause du soutien qu'elle apportait à l'ANC du Mozambique. L'action sud-africaine la plus coûteuse a été, cependant, le soutien logistique, en armements et en entraînement, accordé au Mouvement national de résistance (MNR) opérant au Mozambique. Le MNR est une organisation pro-imperialiste dont les actions ont causé des dégâts importants dans les provinces agricoles mozambicaines.

Au Lesotho, les Sud-africains menèrent un raid dirigé contre l'ANC en décembre 1982 tuant 42 personnes et fermèrent la frontière pendant de longues périodes (le Lesotho est entièrement entouré par l'Afrique du Sud). Ils soutiennent et stimulent les actions conjointes de "l'Armée de libération du Lesotho" et le "Parti du Congrès du Lesotho".

Au Swaziland, les agents sud-africains sont accusés d'avoir mené des raids secrets, et d'avoir commis des enlèvements et des assassinats de membres de l'ANC.

Au Zimbabwe, des opérations de sabotage contre l'aviation ont été menées.

Angola et Namibie, cibles prioritaires

Les plus grandes opérations militaires sont toutefois réalisées en Namibie et en Angola. A la diffé-

rence du Mozambique, du Zimbabwe et du Lesotho, l'Angola est beaucoup moins dépendante économiquement de l'Afrique du Sud, ce qui limite les possibilités de pressions dans ce domaine. De plus, l'Angola a, depuis une dizaine d'années, servi de base arrière à la guérilla menée par la SWAPO en Namibie. A de nombreuses reprises les troupes sud-africaines ont envahi l'Angola. La première invasion remonte à 1975, juste avant l'indépendance du pays. Afin d'empêcher la prise du pouvoir par le MPLA (Mouvement pour la libération de l'Angola) les troupes africaines, aux côtés de l'UNITA de Jonas Savimbi, avancèrent très loin dans le pays, pour être ensuite repoussées grâce à l'aide apportée par Cuba. Depuis l'aide à l'UNITA n'a pas cessé, causant une saignée permanente aux moyens matériels d'un État angolais déjà fortement affaibli. Pour pouvoir encore mieux contrôler les mouvements de la SWAPO en direction de la frontière de la Namibie, les troupes sud-africaines ont été stationnées en permanence à l'intérieur de l'Angola.

A la fin du mois de décembre, l'Afrique du Sud a lancé une nouvelle offensive en Angola. Des troupes sont entrées en profondeur dans le pays sous prétexte de combattre une force de 1000 guérilleros de la SWAPO. Le mois de janvier est en pleine saison des pluies, ce qui facilite les déplacements des troupes de la SWAPO en direction de l'Afrique du Sud. En réalité, l'attaque visait également des installations militaires angolaises. De nombreuses sources ont confirmé le déroulement d'affrontements directs entre les troupes sud-africaines, d'une part, et angolaises et cubaines de l'autre. Selon les Sud-africains, leurs troupes ont causé la mort de centaines de personnes. Ils ne se sont d'ailleurs pas privés de faire le parallèle entre leur opération en

Angola et l'invasion de l'île de Grenade par les États-Unis.

Chaque nouvel acte d'agression sud-africain renforce le niveau de confrontation dans le sous-continent, ce qui ne manque pas de susciter quelques craintes du côté de l'administration Reagan. Chester A. Crocker, secrétaire d'État des USA aux affaires africaines, a récemment indiqué qu'en Afrique du Sud les événements pourraient aboutir "à une réplique des pires aspects du Moyen-Orient" (International Herald Tribune du 4 janvier 1984).

André Meylan

"La Suisse travaille étroitement avec l'Afrique du Sud."

Le quotidien zurichois Tages Anzeiger a fait paraître sous ce titre, le 3 janvier, un article d'Arthur A. Vogel sur les relations entre la Suisse et le régime d'apartheid. Nous citons ses conclusions :

"La Bâloise Ruth Gerhardt et son mari, Dieter, officier de haut rang de la marine de guerre sud-africaine ont été déclarés coupables de haute trahison au profit de l'URSS dans la ville du Cap; le 22 décembre, un espion soviétique, qui s'appelle Michail Nikolajew, a été condamné à Zurich pour services de renseignement contre un État étranger. Les deux cas sont liés car Nicolajew recevait les informations secrètes que Gerhardt livrait à l'URSS par l'intermédiaire de sa femme. Cela démontre que les services secrets occidentaux, y compris suisses, travaillent très étroitement et naturellement avec les services sud-africains. (...) Dans les milieux du renseignement helvétique on ne rechigne aucunement devant une collaboration avec l'État raciste; un ancien collaborateur du sous-groupe 'Service de renseignements et contre-espionnage' du DMF a en tout cas déclaré que l'Afrique du Sud était considérée comme un État ami dans le sous-groupe. Dans le sous-groupe il y a de nombreux admirateurs de l'État raciste a déclaré un autre (...)"

Nous voudrions, dans cette lettre, vous exposer quelques problèmes qui nous préoccupent depuis l'adoption de la nouvelle loi sur le service militaire du 25 mars 1982 et, en particulier, la clause sur la conscription des femmes. Nous sommes des femmes avec ou sans enfants, catholiques, évangéliques ou non croyantes; certaines d'entre nous ont survécu à une guerre; d'autres se sont vues épargner cette pénible expérience. Mais une chose nous unit : nous ne sommes pas indifférentes et nous ne voulons pas donner notre assentiment silencieux à une loi qui impose aux femmes de nouveaux devoirs ne coïncidant pas avec la compréhension que nous avons de nos tâches.

Nous, femmes, nous voulons briser le cercle de la violence et rejeter toute utilisation de la violence comme moyen de résoudre les conflits. (...)

Nous, femmes, considérons le fait d'être appelées à participer au service militaire comme une menace contre les aspirations à un désarmement moral et militaire, menace qui enterre la voix de la raison sous l'obésance militaire.

Nous, femmes, nous nous sentons, pour cela même, particulièrement appelées à protéger la vie, à soutenir les vieux, les malades et les faibles. L'action contre la guerre et pour la paix ne peut se dérouler que dans le domaine social et éducatif, si nous ne voulons pas échouer avant la prochaine génération.

Nous, femmes, nous nous défendons contre le fait de devoir un jour nous retrouver dans les rangs de l'armée et défendre un

République démocratique allemande (RDA) :

LES FEMMES POUR LA PAIX

Parmi les différents groupes qui participent au mouvement pacifiste indépendant de la République démocratique allemande (RDA), l'un des plus actifs est aujourd'hui celui des "Femmes pour la paix". A l'image du reste du mouvement, il ne s'agit pas d'une organisation structurée, mais plutôt de groupes informels qui se sont constitués dans différentes villes, à Berlin, Dresde, Iena, Halle, à partir de motivations similaires et qui se retrouvent autour d'initiatives communes.

Si la question de la lutte contre la course aux armements demeure actuellement la préoccupation centrale de ces groupes, il ne fait guère de doute que tous les problèmes rencontrés dans cette lutte même ont déjà amené de nombreuses participantes à se poser des questions plus directement liées au statut de la femme en RDA. En attendant, loin de diviser ou d'affaiblir le mouvement, ces "groupes de femmes pour la paix" en représentent aujourd'hui un des secteurs les plus dynamiques et les plus ancrés dans la société.

Nous reproduisons ici deux textes émanant des femmes pacifistes de RDA. Le premier est la pétition adressée à Honecker (président de la RDA); le second est une lettre de Katja Havemann, veuve de l'opposant communiste Robert Havemann, à la femme de Jürgen Fuchs, écrivain est-allemand aujourd'hui en exil en République fédérale allemande (RFA).

le fait que la moitié de la population de la RDA est immédiatement concernée.

Nous, femmes, ne sommes pas prêtes à être enrôlées dans le service militaire général, et nous revendiquons le droit légitime au refus. Le droit de refuser est nécessaire, car l'adoption de cette loi, qui impose l'incor-

nourrissent la course aux armements. On cherche aujourd'hui à les cacher sous des formules et des énigmes compliquées pour lesquelles on utilise une terminologie incompréhensible pour le profane. Je n'exclus pas le fait que cela soit fait exprès pour garder le "non-initié", l'"homme de la rue", à distance. On dit même parfois que l'on ne devrait pas aborder avec cet homme la question des armes nucléaires, les problèmes de la guerre et de la paix, car il mélangerait et gâcherait tout. Mais, d'après moi, c'est là le plus gros, le plus dangereux et le plus nuisible des mythes. Ce problème devrait être abordé avec la participation active de tous... si l'on veut servir les hommes et non les armes".

Nous n'aurions pas pu trouver meilleur plaidoyer pour la nécessité de notre pétition. Nous vous prions de nous accorder la possibilité d'un débat public.

Mini-tank pour écoliers méritants. La scène se passe à Dresde, ville martyre, sauvagement rasée par les Alliés durant la Deuxième Guerre mondiale...



"NOUS REVENDIQUONS LE DROIT AU REFUS"

Lettre à Erich Honecker

pays qui deviendrait inhabitable, même après une guerre conventionnelle qui, en Europe, se terminerait probablement par une catastrophe nucléaire.

Nous, femmes, nous croyons que l'humanité est aujourd'hui au bord d'un gouffre et que l'accumulation de nouvelles armes ne peut mener qu'à une catastrophe démente. Ce terrible naufrage peut, peut-être, être empêché, si toutes les questions soulevées par cette réalité peuvent être discutées publiquement. L'article 65, paragraphe 3 de la Constitution de la RDA prévoit qu'avant leur adoption, les lois fondamentales soient soumises à une discussion publique, et qu'il soit tenu compte des résultats de cette discussion pour leur formulation définitive. A notre avis, il s'agit bien d'une loi fondamentale, tant par son sujet même que par

poration des femmes au service militaire général, représente une limitation de notre liberté de conscience. (...)

Le discours que le professeur Arbatov, membre de l'Académie des sciences de l'URSS, a prononcé devant le Congrès de la paix des religions du monde, à Moscou, nous a encouragées à vous adresser encore une fois nos questions. Nous exprimons le souhait que les responsables de cette nouvelle loi sur le service militaire se montrent disposés à mener une discussion publique. Nous sommes certaines que vous connaissez ce discours, mais nous en citons malgré tout quelques phrases.

Le professeur Arbatov (...) mentionne les mythes selon lesquels l'accumulation d'armes et de force de frappe est susceptible de contribuer à la sécurité : "Tous ces mythes

"ON ENSEIGNE LA GUERRE À L'ÉCOLE"

Lettre de Katja Havemann

Notre lettre à Erich Honecker a rencontré un grand écho. En plus des 150 signatures initiales de Berlin, Halle et Dresde, elle a été signée par de nombreuses femmes qui voulaient ainsi marquer leur refus d'un éventuel service militaire obligatoire pour les femmes. Elles pensent que la militarisation croissante de notre société est en contradiction avec la

volonté de paix si souvent proclamée par nos dirigeants politiques. (...)

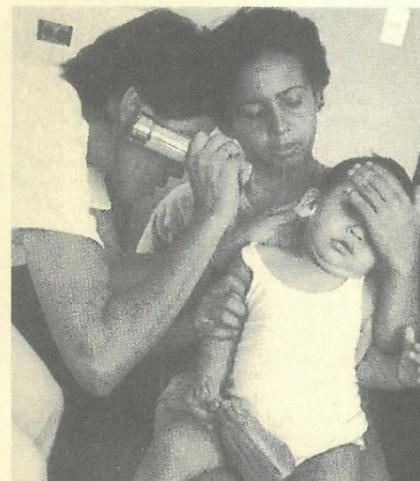
Les femmes sont peut-être plus sensibles aux préparations idéologiques à la guerre qui sont si évidentes aujourd'hui. Nous refusons d'éduquer nos enfants selon l'image classique "ami ou ennemi" et toutes les tendances à la haine et à l'agressivité qui l'accompagnent. Dans les crèches de l'Etat, on favorise avec enthousiasme la distribution de jouets militaires. Dans les écoles, les jeunes pionniers participent à des exercices de campagne, des manœuvres militaires, et sont entraînés à la pratique de la guerre. Dans les cours de travaux pratiques, ils construisent des maquettes de tanks, qui roulent ensuite dans les cours de récréation.

Dans les cours de science militaire, on enseigne aux étudiants les moyens de se protéger contre une attaque nucléaire. Des officiers viennent dans les classes pour recruter des soldats professionnels. Une nouvelle réglementation a été récemment introduite, qui stipule qu'aucun apprenti, en RDA, ne sera autorisé à apprendre un métier s'il n'est pas disposé à participer à un entraînement militaire avant la conscription. Je suis sûre que tu comprends que ce ne sont là que quelques exemples d'un système d'éducation qui ne peut pas amener les gens à embrasser la cause de la paix. Je connais de nombreux professeurs qui ont des problèmes de conscience parce qu'on leur a demandé d'encourager des jeunes (un certain quota est même fixé) à devenir des soldats professionnels.

Ma fille Franziska est maintenant en quatrième. Il y a quelques jours, son professeur lui a ordonné d'enlever le badge portant les mots : "Justice, désarmement, paix". Elle a refusé, et ses camarades l'ont soutenue. (...)

Cinq semaines après l'envoi de la lettre (à Honecker, ndr.), plus de 50 signataires ont reçu chez elles la visite de représentants de différentes institutions d'Etat, afin de discuter des problèmes soulevés. Ceci est en soi encourageant, car, comme tu le sais, dans le passé, des pétitions de ce type n'ont provoqué que la répression. C'est pourquoi ces femmes espèrent que le débat public tant recherché sur ces questions pourra effectivement s'ouvrir.

(Extrait d'Inprecor no 164, du 9 janvier 1984)



Nicaragua : une révolution pour satisfaire les besoins essentiels des masses.

Brigades de travail pour le Nicaragua

Vu la situation économique difficile du Nicaragua, soumis à une guerre d'usure par les Etats-Unis, les organisations de masse et le gouvernement du Nicaragua ont appelé à la formation de Brigades internationales de travail. 700 internationalistes sont déjà partis pour aider à la récolte de café; 500 viennent des Etats-Unis.

Au début janvier la première brigade suisse est partie. La vingtaine de militants qui la composent iront le long de la frontière avec le Costa Rica, dans la région du fleuve San Juan, pour effectuer des travaux de défrichage. La région frontalière est relativement importante pour la production de cultures vivrières. La brigade de travail

suisse, la première de ce genre, pose un jalon politique, dans la mesure où les groupes contre-révolutionnaires qui ont opéré dans cette région récemment ont subi des défaites décisives.

Les Comités de solidarité avec l'Amérique centrale cherchent, en outre, des hommes et des femmes qualifiés dans les secteurs de la

santé, de l'agriculture et de l'énergie. Le 29 janvier une deuxième brigade partira pour le Nicaragua.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser aux Comités Nicaragua-Salvador, Secrétariat Amérique centrale, Baslerstrasse 106, 8048 Zurich (tél. : 01 / 493 18 40). Les frais de voyage sont à la charge des brigadistes. Par contre, le logement, la nourriture et le transport dans le pays sont pris en charge par les Nicaraguayens. La IVe Internationale et sa section suisse, le PSO, mobilisent également dans leurs rangs pour participer à ces brigades.

15 000 FRANCS POUR LE JOURNAL "BARRICADA"

C'est dans les locaux et dans l'imprimerie du quotidien de Somoza, Novedades, que six jours après la victoire, le FSLN fait paraître le premier numéro de Barricada.

Depuis, ses moyens sont restés très modestes, et les difficultés quotidiennes. Longtemps le quotidien de la bourgeoisie, la Prensa, qui a des moyens beaucoup plus importants, a été mieux vendu que Barricada.

Les problèmes de fonctionnement de l'imprimerie sont nombreux. Il y a d'abord un manque de techniciens qualifiés, comme dans l'ensemble de l'industrie : beaucoup ont quitté le pays avec la bourgeoisie, hostiles à la révolution.

Le matériel est très vétuste : beaucoup de machines sont hors de fonctionnement, difficiles à réparer. La plupart sont d'origine nord-américaine, et les pièces de rechange doivent être payées au prix fort.

L'imprimerie de Barricada voudrait changer son matériel, en achetant un matériel neuf, européen de préférence, et assurer la formation de ses ouvriers sur ce matériel moderne.

Plusieurs sections européennes de la Quatrième Internationale, dont la LCR française et le PSO ont décidé de lancer une campagne de souscription de 15 000 francs pour acheter ces machines et cela en accord avec les responsables de l'imprimerie de Barricada.

Versez vos dons sur le CCP 80 - 44 457, PSO, Zurich, avec la mention "Barricada".



Le BBFC dans le désordre : Daniel Bourquin, Olivier Clerc, Jean-François Bovard et Léon Francioli.

Le BBFC*, groupe de jazz le plus connu de Suisse, a sorti fin 1983 son deuxième disque**. En ce début d'année 84 plutôt morose, La Brèche vous conseille de vous remonter la pendule en écoutant le BBFC sur disque ou en concert***. A cette occasion elle a discuté autour d'une tasse de thé (croyez-le ou imaginez du Champagne ou un Bordeaux...)

avec l'un des musiciens du groupe, Léon Francioli.

La Brèche : Pourquoi es-tu musicien ? Qu'est-ce que ça représente pour toi ? Quel en est l'intérêt ? Quels problèmes ça te pose de faire cela, quelles sont les difficultés que tu rencontres ? Et aussi que veux-tu communiquer aux gens ? Créer, à quoi ça sert ?

Léon : Etre musicien, c'est le seul métier que j'aie pu apprendre et exercer par la suite sans faire

des études complètes et avoir un papier. C'est gagner ma vie en faisant quelque chose que j'aime sans avoir besoin de papier officiel. Je m'intéressais à d'autres trucs, aux maths par exemple, mais la musique c'est ce que je préférerais.

Etre musicien, ça veut dire gagner sa vie avec la musique, mais il y a différentes manières de le faire. On peut être salarié-fonctionnaire dans un orchestre, employé dans un dancing, musicien de rue...

✿

Le BBFC, c'est Jean-François BOVARD, trombone, Daniel BOURQUIN, saxophone, Léon FRANCIOLI, contrebasse, Olivier CLERC, percussion.

Mais si tu décides de gagner ta vie par la création musicale, c'est là que ça se complique. Vivre de sa musique pose un problème, particulièrement en Suisse, étant donné que l'Etat ne fait quasiment rien pour les arts de création (se souvenir du refus d'un pourcentage de subventions accordé par la Confédération aux arts - cinéma, etc. - qui avait été demandé par référendum, pourcentage qui existe dans certains cantons). Il reste le mécénat privé, et c'est peu. Donc il faut s'expatrier. Il est à mon avis impossible de gagner décemment sa vie en Suisse par la musique de création (décemment, je veux dire le salaire d'un instituteur, d'un ouvrier qualifié).

Imagine que tu fais des remplacements dans un orchestre, le maximum que tu peux faire dans

la région c'est un concert par semaine, avec trois répétitions, et pour cela tu gagnes environ 2000 francs par mois ! Alors tu dois compléter par des cours par exemple.

En fait seule une certaine forme de petit vedettariat local te permet de t'en sortir.

On vit grâce au petit-bourgeois qui est un peu curieux, le public qui vient nous voir, comme pour tous les arts. Ce ne sont pas les pros qui peuvent venir nous voir.

Je pense qu'il faudrait avoir plus d'argent pour pouvoir jouer plus. Je travaille un peu ici, mais beaucoup plus à l'étranger (France, Allemagne, Italie, pays nordiques) car les concerts sont subventionnés et les cachets sont plus importants qu'ici (où ils sont très petits). Car la politique culturelle de ces pays est suffisante pour faire vivre au moins certains artistes. En Suisse elle ne fait vivre personne.

✿ ✿

Le BBFC a enregistré deux 33 tours distribués par Plainisphère, 1267 Vich, 022 / 64 32 90 :
en 1982 : *Cherchez l'Erreur*, PL 1267 / 1
en 1983 : *Quelle Mémoire !* PL 1267 / 9.

Un exemple. La Ville de Lausanne nous donne 10 000 francs pour organiser un petit festival (et l'Etat de Vaud 5000 francs). Mais la location de la salle et celle du piano coûtent déjà plus de 5000 francs. Donc on ne peut pas se payer !

Le *Manuel de la promotion publique et privée de la culture*¹ donne pour toute la Suisse ce qui se fait en matière d'art : fonds publics et privés. C'est très instructif ! Pour certaines villes il y a juste un numéro de téléphone en lieu et place d'une liste de subventions.

Il n'y a pas de politique culturelle en Suisse, surtout en Suisse romande (en Suisse allemande, c'est un peu mieux). C'est tout de même étrange d'aller jouer en Italie et en France et de mieux gagner là-bas en francs suisses qu'en Suisse !

Les musiciens français ne veulent pas venir jouer en Suisse car c'est trop mal payé. C'est un comble ! Cela m'ennuie, car il y a des musiciens français par exemple avec qui j'aimerais jouer en Suisse. Mais je ne peux pas les faire venir en Suisse, car ils ne seraient pas payés. Alors je vais jouer avec eux en France. Donc ici on joue avec les musiciens suisses, et on va jouer à l'étranger !

En revanche, il y a des millions de subventions pour d'autres formes d'art, comme la musique classique. On ne favorise pas la création, ici.

Créer, ça sert d'abord à me faire plaisir, à mon équilibre, à vivre. Si les autres le vivent bien avec moi, je suis encore plus content. Je ne crois pas qu'on puisse donner plus à quelqu'un que d'être heureux. Et puis, c'est un métier. Ça sert à gagner ma vie. Je ne pourrais pas être docker, car j'ai de l'hypertension !

* Qu'est-ce que par ailleurs tu penses du monde ?

— Ce que je pense de manière générale de ce monde, c'est qu'actuellement on est suffisamment mal barré pour qu'on doive le remplacer par autre chose. Il n'y a pas d'espoir. Il faut détruire ce monde. Ce que je ne veux plus, je le sais, j'aimerais rayer définitivement tout ce que je n'aime pas autour de moi. Pour donner un exemple de ce qui se passe dans le monde et qui est proche de nous, j'ai l'impression que la Vierge noire m'inquiète tout autant que les lunettes de Jaruzelski ! Ceci sans entrer plus en détail, ce n'est qu'une image...

Pour conclure, je conseillerais aux gens de lire les œuvres de Jean Meslier. Prêtre sous Louis XIV, il a écrit, entre autres, ses mémoires qui démontrent l'abus du pouvoir de l'Eglise. C'est en fait le premier athée. Dans les pays de l'Est on parle de lui, mais pas en Occident (je crois même qu'il est inscrit comme précurseur de Marx sur le Mausolée de Lénine, mais je n'en suis pas sûr). Je retiens une phrase de ses mémoires, qu'on peut adapter au XXe siècle et je laisse toute liberté d'adaptation ! "On pendra les derniers rois avec les boyaux des derniers prêtres." Voilà en bref ce que je pense de la situation actuelle !

Propos recueillis par Edith Post

1. Edité par l'Union des fondations culturelles et par l'Office fédéral de la Culture. Edition ERPF.

✿ ✿ ✿

Le BBFC joue trois jours au Théâtre du Lapin Vert (Cité-Derrière) à Lausanne les jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 février à 20h.30.

Prix des places : Fr. 15.-. Location à l'avance : Service culturel Migros Vaud, 12, Passage Saint-François, Lausanne, 021/20 26 35.

Jazz en Suisse ? exemple le BBFC

ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-MÊMES !

YVERDON

Théâtre de l'Echandole, Château d'Yverdon
je 24 janv., 20h.30 : *Dance Art Ensemble* de Zurich. Fr. 12.-, ét., appr. : Fr. 8.-.
sa 29 janv., je 2 févr., 20h.30 : *Birelli Lagrene*, guitariste gitan et ses musiciens *Thomas Wind*, piano; *Gaiti Lagrene*, guitare; *Jan Jankeje*, basse; *Thomas Zahn*, percussion. Fr. 20.-.
ma 31 janv., 20h.30 : *Les cendriers du Saint-Père*, J.-P. Laedermann, piano percussion; S. Borel, vibraphone percussion. Fr. 1.-.
me 1er févr., 20h.30 : Le Teatro d'Argilla présente *Les yeux du piano*. Mise en scène de Philippe Cohen. Fr. 12.-, ét., appr. : Fr. 8.-.
sa 4 févr., 20h.30 : chanson romande avec les auteurs compositeurs interprètes *Denis Alber*, accompagné par J.-M. Borgeat et ses guitares; et *Pascal Rinaldi* et ses musiciens. Fr. 12.-, ét. ap. 8.-.
Location des spectacles : 024 / 21 47 74.

NYON

Le Cinématographe, Cinéma Rex
ma 7 févr., 20h.30 : *Les cadavres ne portent pas de costards*, de C. Reiner (USA, 1981). Fr. 8.-.

LAUSANNE

La Cinémathèque, Casino de Montbenon
ma 24 janv., 18h.30, lu 30, 15h., Au Cinématographe : *Themroc*, de Claude Faraldo (France, 1972). me 1er févr., 20h.30, Salle Paderewski, je 2, 18h.30; ve 3, 15h., Au Cinématographe : *Mourir à Madrid*, de Frédéric Rossif (France, 1962), montage d'actualités sur la guerre d'Espagne (1936-1939). A voir.

Théâtre de Vidy
jusqu'au ve 10 févr., 20h.30, me et je à 19h. (relâche di) : *Bräker ou le Songe d'Hiver*, de Herbert Meier. L'écrivain zurichois décrit les mésaventures d'un Barry Lindon helvétique en une comédie sur le droit à la fantaisie et à la différence. Adaptation Walter Weideli. Mise en scène Jean-Charles Simon.

CHEXBRES

Cinéma de la Grande Salle
à 20h.30. ma 31 janv., me 1er févr. : *La Constante*, de K. Zanussi (Pologne, 1980). ve 3, sa 4 févr., sa aussi à 16h. : *Jour de fête*, de Jacques Tati (France, 1948). ma 7, me 8 : *La Source*, de Ingmar Bergman (Suède, 1959). Prix des places Fr. 5.-.

ORON-la-Ville

Cinéma d'Oron
ve 3, sa 4 févr., 20h.30 : *Furyo*, de Nagisa Oshima (Japon, 1983). Prix des places : Fr. 7.- et Fr. 8.-.

GENÈVE

Théâtre de Carouge / Atelier de Genève
jusqu'au ma 24 janv., 20h.15 (di 17h., relâche lu) : *Dimitri*, nouveau spectacle. 022 / 43 69 49.
Salle Simon Patiño, av. de Miramont
je 9 févr., 20h.30 : Le Théâtre Populaire Romand (TPR) présente *Les aventures de Pinocchio*, de Carlo Collodi. Loc. : Service culturel Migros Ge.
Sud des Alpes, 10, rue des Alpes
à 21h. ve 27 janv. : *Récital de musique turque* *Talip Ozkan* (chant, bağlamâ, târ, djura). sa 28 : *Nestor Tomasini* et invités. Org. : AMR.

NEUCHÂTEL

Théâtre de Neuchâtel
ve 27 janv., 20h.30 : *Dominique Scheder* et *Serge Yssor*.
Et sur vos écrans : *E la nave va* (Et vogue le navire), de Federico Fellini. Jaime Laisleuriz

HAINES RACISTES ET FAILLITE DE LA GAUCHE

Jeudi 5 janvier : après des semaines de tension et de grève des immigrés, la maîtrise de Talbot et le syndicat jaune CSL donnent l'assaut. A coup de boulons, de lance à eau, de ratonnades, la grève est brisée avec intervention des CRS. Le "règlement social" du premier grand dossier des restructurations industrielles que doit affronter le gouvernement Mauroy cette année a tourné au vinaigre. Pourquoi ?

"On va les crever", "Au four", "Le mec de la LCR¹ on le tue". Ces cris qui ont ponctué l'assaut des cadres et de la CSL de Talbot contre les grévistes immigrés, soutenus par la CFDT (deuxième centrale syndicale française), expriment l'ampleur de la haine raciste et l'esprit de revanche qui couvaient dans cette entreprise. Un beau fleuron d'un des grands patrons privés français, la famille Peugeot !

Talbot, canard boiteux

La crise de Talbot, en effet, vient de loin. Passée de Ford à Simca, puis Chrysler et Peugeot, l'usine de Talbot à Poissy n'est plus qu'une unité d'assemblage de véhicules. Condamnée. Elle a tourné, des années durant, grâce à la surexploitation de travailleurs immigrés encadrés par un puissant syndicat jaune, la CSL. La carte CSL ne suffisait pas : "Je ne savais pas qu'il fallait apporter le tapis au retour de vacances, offrir le Pernod" aux agents de maîtrise pour être bien noté — raconte un immigré (*Libération*, du 7 janvier 1984).

En juin 1982, une ratonnade d'immigrés dans l'entreprise provoque la révolte. La longue grève des OS (ouvriers spécialisés, sans formation) immigrés sonne le glas de la CSL. Les droits syndicaux élémentaires commencent à s'imposer, notamment l'élection de délégués aux chaînes de montage. C'est le "10 mai des immigrés".

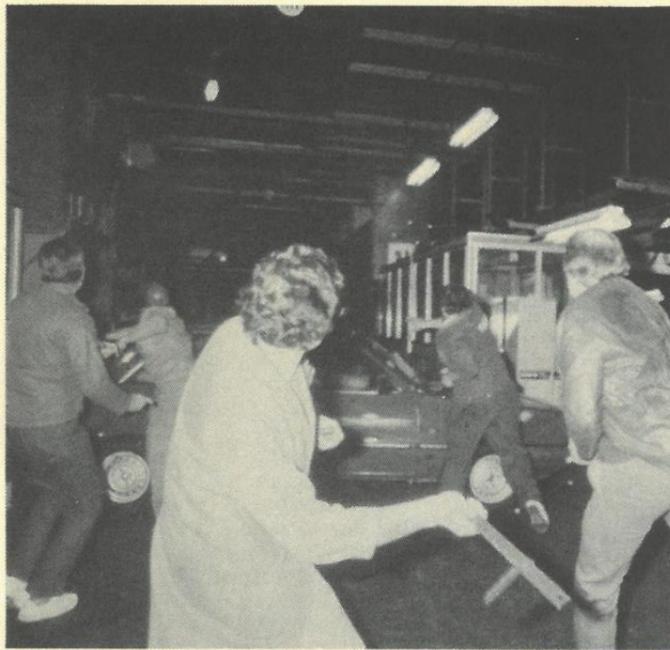
La CGT (première centrale syndicale, proche du Parti communiste) y gagne une force considérable (42 o/o aux dernières élections professionnelles contre 45 o/o à la CSL et 8 o/o à la CFDT). Raison de plus, pour Peugeot, de se débarrasser de ce canard boiteux.

C'est d'ailleurs chose faite depuis le 6 janvier 1984 : Peugeot a revendu pour un franc symbolique ses participations dans Talbot à une société-bidon. Même pour les ratonneurs du 5 janvier, l'emploi n'est pas assuré !

"Le risque, c'était la fermeture"

Alerté en juin 1983 par l'annonce de 2900 licenciements plus presque autant de pré-retraites, le gouvernement Mauroy négocie un "plan social". Dans l'entreprise, CFDT comme CGT s'opposent aux licenciements. Et le 17 décembre, sans consultation réelle des syndicats, notamment de la CFDT, le gouvernement de gauche décide : 1900 licenciements seront accordés, avec 20 000 francs français aux immigrés qui rentreront au pays. Tout cela sous le prétexte — répété par Mauroy après l'émeute : "Le risque, chez Talbot, c'était et c'est toujours la fermeture (...) il est difficile d'assurer la rentabilité des entreprises en période de tourmente".

La CGT, principal syndicat dans l'entreprise, suit pas à pas le gouvernement. "Compromis acceptable", négocié entre la direc-



Les racistes, petits chefs et "militants" de la CSL à l'assaut...

C'EST COMBIEN, LE PRIX D'UNE JEUNESSE PERDUE ?

Le "plan social" préparé par Peugeot-Talbot et le gouvernement offrirait 20 000 francs français (5 300 francs suisses) pour le retour des immigrés au pays. Certains d'entre eux, démoralisés par leur isolement, le racisme de la maîtrise, l'absence de perspectives, ont envisagé de repartir, mais en exigeant au moins dix fois plus.

Ainsi commence un odieux marchandage sur le prix d'une jeunesse gâchée à l'usine, sans formation, épuisée par l'usure physique et psychique, avec, au bout du compte, le chômage assuré au retour. Comme sous Giscard, Mauroy envisage aujourd'hui cette "aide au retour". Avec un vernis social : ce seront 40 000 francs français et une mini "formation-retour", prise en charge par l'Etat et les entreprises. Subvention aux patrons qui exploitent l'immigré à bas prix. L'Office national de l'immigration française (*Le Monde*, du 11 janvier 1984) a montré qu'en 1980 les mesures de ce type ont permis de supprimer simplement un tiers des emplois ainsi libérés et de repousser les autres en majorité par des immigrés. L'Etat, lui, paie une pseudo-formation que le patronat a refusé de donner. Alors que la vraie réponse est le maintien de tous les emplois, avec formation et reclassement, en abaissant l'horaire à 35 heures dans toute la branche automobile. Car aujourd'hui, on négocie le prix de l'immigré. Mais demain, dans la sidérurgie, les chantiers navals, à combien sera le prix des dizaines de milliers de nouveaux chômeurs ?

tion Peugeot, Mauroy et ses ministres (notamment Jack Ralite, ministre communiste de l'Emploi — qui s'est chargé d'assurer le soutien de la CGT). Tout semble à ce point en bonne route qu'on se lance à présenter l'accord comme un "modèle"...

Mais dans l'entreprise, c'est le tollé. La petite CFDT, dirigée par le courant d'opposition syndicale de cette confédération, appelle à la grève, vite reprise chez les immigrés. Dans la CGT, la tension est vive, un courant d'opposition s'associe à la grève. Dans les ateliers, durant la grève, commence pour la première fois à se former un comité de grève, avec militants CGT et CFDT. Des "cartes de grévistes" sont éditées, qui rencontrent un très large succès. Ceci montre qu'un soutien unitaire des syndicats aurait permis de modifier le rapport de forces, y compris face au gouvernement. Mais la CGT plie devant celui-ci. Et c'est devant cette division que la maîtrise et la CSL ont saisi l'occasion de leur revanche !

Le capitalisme social, ça n'existe pas !

Aujourd'hui, de la CGT à Mauroy en passant par le Parti socialiste, toute la gauche accuse le "maximalisme" de la CFDT, qui aurait été responsable de cette confrontation. Même dans la CFDT — dont la direction nationale a dû appuyer la grève, à cause de la force du courant d'opposition et parce que, dans le cas Talbot, on n'avait même pas jugé nécessaire de la consulter ! — les mêmes critiques s'affirment après l'échec de la grève. Etait-il donc "maximaliste" de vouloir défendre tous les emplois à Talbot ?

Non. Les grévistes exigeaient d'annuler les licenciements, la semaine de 35 heures — revendication de tous les syndicats européens — pour la branche automobile, le reclassement avec formation dans l'entreprise. Peugeot, évidemment, n'en voulait pas ! Pour lui, quoi que dise Mauroy, c'est la fermeture. Le gouvernement de gauche a voulu, lui, rendre "plus sociale" cette loi amère du capitalisme. Accepter 1000 licenciements de moins, un plan social, avec accord du principal syndicat. Cette politique, soutenue par la CGT, a provoqué et attisé les divisions, ouvrant la brèche aux meneurs racistes installés de longue date à Talbot.

Nos camarades de la LCR ont calculé que les 35 heures dans l'automobile auraient amplement maintenu les emplois. Mais il fallait pour cela en découder avec l'empire privé de Peugeot, satisfaire une vieille promesse électorale et une exigence affirmée depuis 1982 par les travailleurs : la nationalisation de toute la branche automobile (déjà largement nationalisée), avec réduction du temps de travail et plan de reconversion.

Confronté aux restructurations capitalistes, le gouvernement du Parti socialiste et du Parti communiste n'a pas voulu les remettre en cause. Il sacrifie ainsi aujourd'hui les immigrés, demain tous les travailleurs et ouvre la porte à la droite. Tel est le prix qu'illustre Talbot. Pendant ce temps, à l'Elysée, le prince François garde un silence présidentiel, "au-dessus de la mêlée"...

Michel Thévenaz

1. Ligue communiste révolutionnaire, section française de la IV^e Internationale dont le PSO est la section suisse.

LA MAUVAISE GRAISSE

"Dégraisser les effectifs" — du patronat au gouvernement de gauche, c'est le maître-mot des restructurations. A Talbot, la mauvaise graisse c'est l'immigré : 52 o/o des travailleurs, dont 3000 avec famille. Les Marocains forment le gros contingent : 4400, dont 1850 avec famille, et 2142 travaillent depuis plus de dix ans dans l'entreprise. Ils ont trente, ou trente-cinq ans. 88 o/o des immigrés n'ont pas suivi l'école primaire : une décennie de "civilisation industrielle" et deux ans de gouvernement de gauche n'ont pas réussi ce que le gouvernement du Nicaragua a accompli : l'alphabétisation ! La Commission d'étude sur la formation des OS de Talbot chiffre à 100 millions de francs français le montant nécessaire pour rattraper la formation élémentaire de ces travailleurs immigrés. A Citroën, la direction compte qu'il faudrait 1000 heures de cours pour le 60 o/o des 4800 immigrés qui sont analphabètes.

Ces immigrés ne sont pas simplement venus. On les a fait venir. Tous racontent la même filière. Dans leur ville natale, ils se sont inscrits au bureau de main-d'œuvre : visite médicale "approfondie", "comme du bétail" dit l'un d'eux, test ridicule de capacité (classer ou assembler des boulons), puis l'attente. Un jour, leur dossier est retenu. Départ pour Ain Barja (Maroc), centre de tri, nouvelle visite médicale. Puis un contrat d'un an, avec salaire de 4 francs français à l'heure (dans les années soixante-dix), un billet de train aller simple, deux boîtes de sardines et une de corned-beef. Pour deux jours et demi de train, via Madrid, Paris, puis l'usine. A l'arrivée, nouvelle visite médicale et un logement au foyer des immigrés (deux ou trois par chambre). A Talbot, en plus, passage obligé auprès du délégué du syndicat jaune CSL, qui perçoit la cotisation ("si tu ne veux pas être licencié"). Et au boulot !

Voilà comment Talbot, l'une des plus vieilles usines de l'automobile française, a "graissé" ses effectifs... et ses profits ! Cette surexploitation ne rendait pas nécessaire au patron la modernisation de son usine. Aujourd'hui, elle est présentée comme une fatalité économique et cautionnée par le gouvernement Mauroy. "Dégraissez les effectifs !" disent les gens comme il faut. "Tire-toi, sale raton", tabasse la CSL. Pour aller où ? Contacté, le roi du Maroc a refusé de reprendre ces "ouvriers politisés". Tous les patrons de France sont comme le roi du Maroc ! D'autant qu'en dix ans de jeunesse perdue à l'usine, ils n'ont reçu aucune formation, mais leurs enfants, qui sont venus, pourraient en avoir une en France.

Ils ont dit non. Refus des licenciements, 35 heures pour tous, formation dans l'entreprise. Ils avaient raison.



... des OS immigrés de Talbot.